

À l'approche des élections locales, les partis posent leurs exigences P3

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Lundi 14 septembre 2026 / N° 1423 / PRIX 20 DA



Ligue des champions d'Afrique
Démonstration de force du MCA P12

Deuxième visite de Massad Boulos en Algérie **ALGER ET WASHINGTON RESSERRENT LEUR DIALOGUE STRATÉGIQUE**

La visite de Massad Boulos à Alger confirme la volonté de l'Algérie et des États-Unis de consolider leur partenariat, dans un contexte marqué par des enjeux énergétiques, sécuritaires et géopolitiques croissants. P2



ADOPTÉE PAR LE CONGRÈS DES DÉPUTÉS, LA LOI ESPAGNOLE REMET LA DÉCOLONISATION SUR LA TABLE



Exercice naval multinational en Méditerranée
EL MOUTASSADI PREND LE LARGE POUR TRIPOLI P2

Sifi Ghrieb, aujourd'hui, à Bamako **APRÈS L'APAISEMENT, LA CONSOLIDATION DES RELATIONS**

Porteur d'un message du président Abdelmadjid Tebboune à son homologue malien Assimi Goïta, Sifi Ghrieb se rend à Bamako pour donner un nouvel élan au partenariat entre les deux pays et consolider la dynamique de rapprochement engagée ces derniers mois. P2



DEUXIÈME VISITE DE MASSAD BOULOS EN ALGÉRIE

Alger et Washington resserrent leur dialogue stratégique

L'Algérie et les États-Unis maintiennent un haut niveau de dialogue stratégique ainsi qu'une coopération politique appelée à se développer davantage. Hier, dimanche, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu le haut conseiller du président américain pour l'Afrique, les affaires arabes et le Moyen-Orient, Massad Boulos.

PAR MAHDI B.

Cette audience s'est déroulée en présence, du côté algérien, du ministre d'État, chargé de l'Inspection générale des services de l'État et des Collectivités locales, Brahim Merad, du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, ainsi que du conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques, Amar Abba. Du côté américain, étaient présents le chargé d'affaires à l'ambassade des États-Unis d'Amérique, Mark Shapiro, et la chargée des questions diplomatiques, Sarah Knight, qui accompagnaient le haut conseiller américain. La présence, pour la seconde fois à Alger, de Massad Boulos témoigne du niveau élevé de coopération entre Alger et Washington, aussi bien sur les relations économiques et commerciales que sur les questions géopolitiques régionales, notamment au Maghreb et en Afrique. Il convient, à cet égard, de rappeler qu'à l'occasion des célébrations du 63e anniversaire de l'indépendance nationale, le président américain Donald Trump avait adressé au président Tebboune un message de félicitations particulièrement élogieux. Le président américain y appelait au renforcement du partenariat entre les deux pays, tout en établissant un parallèle entre les dates d'indépendance des deux nations. « Alors que nous, les États-

Unis d'Amérique et l'Algérie, célébrons ensemble la fête de l'Indépendance le même jour, nous rappelons à cette occasion le partenariat durable qui unit nos deux nations », avait écrit Donald Trump. Le locataire de la Maison-Blanche entendait ainsi rappeler que les deux pays sont liés depuis longtemps par des relations apaisées et par des convergences sur plusieurs dossiers internationaux, notamment en ce qui concerne les voies de règlement des conflits régionaux, dans le cadre de relations économiques appelées à se renforcer. Il l'avait d'ailleurs souligné en relevant : « Ensemble, nous avons remporté des succès en matière de promotion de la stabilité régionale, de lutte contre le terrorisme et de sécurisation des frontières, au bénéfice de notre sécurité commune et de nos relations économiques. » Faisant le lien entre vision politique et coopération économique, les États-Unis accordant une place centrale à la solidité des relations économiques dans leurs partenariats avec les pays tiers, Donald Trump poursuivait dans son message au président Tebboune : « Notre coopération est aujourd'hui en passe de créer un avenir plus sûr et plus prospère pour les Américains et les Algériens. » Un message à la fois significatif sur le plan politique et pragmatique dans sa formulation, qui traduit l'importance accordée aux relations bilatérales, tant sur le plan politique qu'économique. Celles-ci revêtent également une dimension stratégi-

que dans le secteur énergétique, où la coopération entre les entreprises des deux pays s'inscrit dans une logique de continuité, malgré les aléas et les évolutions de l'agenda géopolitique international. En avril dernier, un haut responsable du département d'État américain s'était rendu à Alger dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale, notamment sur les questions économiques, commerciales et sécuritaires régionales. Le sous-secrétaire d'État Martin Landau avait rencontré, le 27 avril dernier à Alger, plusieurs responsables algériens pour examiner les moyens d'approfondir les relations bilatérales, notamment à travers les efforts communs visant à traiter les questions de sécurité régionale et à consolider les accords commerciaux conclus avec des entreprises américaines. « Cette visite met en relief l'engagement des États-Unis à soutenir la stabilité régionale et à étendre les partenariats économiques et stratégiques partout en Afrique du Nord », avait alors souligné un communiqué du département d'État. Quant au conseiller du président américain pour l'Afrique, Massad Boulos, il s'était déjà rendu à Alger en juillet 2025, avec à son agenda le renforcement de la coopération bilatérale, la coopération énergétique et les principales questions politiques régionales. Un communiqué du ministère algérien des Affaires étrangères avait indiqué que « cette rencontre a été l'occasion de passer en revue les différents as-



pects des relations bilatérales et de discuter des moyens de les renforcer et d'élever le partenariat au plus haut niveau possible ». « Les deux parties ont insisté sur l'importance de maintenir et de développer le dialogue stratégique entre Alger et Washington, en particulier dans les domaines économiques, qui constituent un pilier essentiel de la coopération », ajoutait la même source. Le communiqué précisait également que « les discussions ont également porté sur les principales questions régionales et continentales, notamment l'évolution de la situation en Libye, au Sahel et dans le Sahara, ainsi que sur la question du Sahara occidental ». De son côté, l'ambassade des États-Unis à Alger avait indiqué que le conseiller principal des États-Unis pour l'Afrique, Massad Boulos, s'était rendu en Algérie le 27 juillet 2025 pour rencontrer les plus

hautes autorités algériennes. « Cette visite avait pour objectif de promouvoir la paix, la stabilité et la prospérité en Afrique, tout en renforçant la coopération commerciale entre les États-Unis et l'Algérie », avait-elle précisé. « Au cours de son séjour, le conseiller principal Boulos s'est entretenu avec le président Abdelmadjid Tebboune afin d'évoquer les principaux défis et opportunités auxquels est confronté le continent africain. Il a également rencontré le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, et le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab. Ces discussions ont porté sur les intérêts communs entre les États-Unis et l'Algérie en matière de stabilité régionale et de prospérité, ainsi que sur l'élargissement de la coopération commerciale, notamment dans le secteur de l'énergie », avait ajouté l'ambassade américaine. ■

Exercice naval multinational en Méditerranée El Moutassadi prend le large pour Tripoli

Le commandant des Forces navales, le général-major Mahfoud Benmeddah, a supervisé, hier, au quai nord de l'Amirauté de la Base navale d'Alger, la cérémonie d'inspection du patrouilleur de haute mer El Moutassadi, avant son départ pour Tripoli, en Libye. Le bâtiment doit prendre part à l'exercice conjoint de sécurité maritime « Seaborder-26 », organisé entre les marines des pays de l'initiative « 5+5 Défense », a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale. Prévu du 18 au 25 septembre prochain au large de Tripoli, cet exercice s'inscrit dans le cadre de la coopération multilatérale entre les pays membres de l'initiative. Il vise notamment à renforcer l'interaction et la coordination conjointes dans le domaine de la sécurité maritime entre les différentes marines participantes, précise la même source.

R. N.

SIFI GHRIEB, AUJOURD'HUI, À BAMAKO Après l'apaisement, la consolidation des relations

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, est attendu aujourd'hui à Bamako, à l'invitation de son homologue malien, Abdoulaye Maïga. Cette visite de haut niveau intervient dans le sillage de l'apaisement amorcé entre les deux pays et tend à consacrer la redynamisation des relations algéro-maliennes, relèvent des observateurs. À cette occasion, le Premier ministre algérien conduira une importante délégation et sera porteur d'un message du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à son homologue malien, Assimi Goïta, selon la Primature malienne. Celle-ci précise que, outre l'importance de cette visite, qui marque une étape importante dans la redynamisation des relations entre l'Algérie et le Mali, plusieurs rencontres sont inscrites à l'agenda de Sifi Ghrieb. Il sera notamment reçu par le président de la transition, Assimi Goïta, au palais de Kouloba, et tiendra une séance de travail avec son homologue malien. Selon la même source, cette visite

fait suite à celle effectuée à Alger, le 24 août dernier, par le Premier ministre malien, « dans le cadre de la redynamisation des relations bilatérales entre le Mali et l'Algérie ». L'invitation adressée au chef de l'Exécutif algérien s'inscrit ainsi dans le prolongement de la visite à Alger, le 24 août dernier, d'Abdoulaye Maïga, à la tête d'une importante délégation. Le Premier ministre malien retrouvait alors Alger, une ville qu'il avait connue durant ses études à l'ENA, mais avec, cette fois, le poids du message du président Assimi Goïta à Abdelmadjid Tebboune et celui de ses responsabilités à la tête d'un État confronté à d'importants défis sécuritaires et socioéconomiques, notamment le terrorisme, et qui cherche à consolider des partenariats fiables et durables. Il convient de rappeler que, depuis le 10 juillet, date à laquelle un communiqué du ministère de la Défense nationale a annoncé la décision de rouvrir l'espace aérien algérien à l'aviation malienne, suivie rapidement de l'ins-

truction donnée par le président de la République à l'ambassadeur d'Algérie au Mali de rejoindre immédiatement son poste, les relations entre Alger et Bamako ont connu une accélération notable. Les rencontres entre responsables des deux pays se sont multipliées, permettant d'identifier les besoins, les urgences et les priorités, mais également de déterminer les opportunités susceptibles de déboucher sur des plans et des programmes de coopération et de partenariat répondant concrètement aux attentes des deux parties. Une dynamique appelée à apporter des réponses concrètes aux défis communs auxquels les deux pays sont confrontés. Au sortir du palais d'El-Mouradia, où il avait été reçu par le président de la République, Abdoulaye Maïga avait d'ailleurs donné le ton en déclarant : « Je pense que les guides de nos deux pays ont exprimé clairement leur conviction pour faire de la région une oasis pour la paix, dénuée de toute forme de néocolonialisme, de

toute forme d'hégémonie et de toute forme de terrorisme. » Bamako n'avait pas manqué, à cette occasion, de saluer la position de l'Algérie, réaffirmant son respect de la souveraineté du Mali et du principe de non-ingérence dans ses affaires intérieures. Une position qui avait également contribué à ouvrir la voie à une prochaine visite du général Assimi Goïta en Algérie. In fine, la visite de Sifi Ghrieb au Mali intervient dans un contexte régional particulièrement sensible, marqué notamment par la rupture des relations diplomatiques entre l'Algérie et les Émirats arabes unis. Un contexte qui donne également une dimension régionale à la consolidation du partenariat entre Alger et Bamako, alors que les Émirats sont présentés dans le texte comme un acteur controversé au Mali et, plus largement, dans la région du Sahel, où leur implication est accusée d'avoir contribué à alimenter l'instabilité et les tensions, notamment à travers leur soutien à certains acteurs armés. ■

N. B.

 Quotidien national d'information édité par la SARL ADRA COM Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zoulouache, Kouba, Alger Redaction@lexpressquotidien.dz www.lexpressquotidien.dz Tél./Fax : 028 26 99 24 Service-pub@lexpressquotidien.dz	GÉRANT : NOURDINE BRAHMI DIRECTEUR HONORAIRE: ZAHIR MEHDAOUI DIRECTEUR DE LA PUBLICATION RABAH YUCEF RABAH	«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77 Email : agence.regie@anep.com.dz Programation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz	Impression: Société d'Impression d'Alger (SIA) Diffusion: Media Distribution Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.
---	---	---	---

À L'APPROCHE DES ÉLECTIONS LOCALES

Les partis posent leurs exigences

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saïd Arous, poursuit ses consultations avec les formations politiques. Les rencontres ont permis de faire ressortir plusieurs préoccupations liées à la gestion du processus électoral, depuis le dépôt et l'examen des candidatures jusqu'au déroulement du scrutin et à l'annonce des résultats.

PAR NASSIM TERKI

La transparence, l'unification des procédures et l'égalité entre les partis et les candidats constituent les principales demandes formulées. Les formations politiques ont également insisté sur la nécessité d'améliorer le fonctionnement des structures locales de l'ANIE et de renforcer la coordination avec les différentes autorités intervenant dans l'organisation des élections. Lors de leurs rencontres respectives avec Saïd Arous, vendredi et samedi, le Front de la justice et du développement (FJD) et le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) ont demandé que les règles relatives aux candidatures soient appliquées de manière identique dans toutes les wilayas et circonscriptions. Pour ces deux formations, les décisions de rejet doivent reposer sur des dispositions légales précises et être accompagnées de motifs objectifs et clairement expliqués. Le droit de recours doit, lui aussi, être préservé dans des délais permettant aux candidats concernés de défendre effectivement leurs droits. La question des signatures et des parrainages a également été soulevée. Les partis souhaitent des procédures plus souples et, surtout, mieux définies, afin que les contraintes administratives ne constituent pas un obstacle à la participation politique et que tous les concurrents bénéficient des mêmes conditions. Jil Jadid, dont la délégation était conduite par son président, Lakhdar Amokrane, a pour sa part placé au centre des discussions la question de « l'égalité de traitement » ainsi que celle des « articles 184 et 200 ». Le parti a appelé à appliquer « l'article 200, paragraphe 7, avec la plus grande prudence et modération ». La formation a également exprimé son rejet de « l'exclusion tardive » et insisté sur « le droit de recours », « la neutralité de l'administration » et « la transparence de la procédure électorale ». Jil Jadid s'est notamment interrogé sur l'intention de l'ANIE d'adopter, avant le début du dépôt des candidatures, des instructions nationales écrites et uniformes permettant une application identique des articles 184 et 200 sur l'ensemble du territoire national. Le parti a également demandé comment les recours pourraient être examinés avant qu'une décision d'exclusion ne devienne définitive. Il propose, à cet effet, la remise d'une note écrite indiquant les motifs du rejet ou de l'exclusion, leur fondement juridique ainsi que les éléments objectifs ayant servi à prendre la décision. La formation préconise, par ailleurs, l'instauration d'un mécanisme officiel et permanent de communication avec les partis durant toutes les étapes du processus électoral. Le renforcement de la formation et de l'encadrement des personnels des structures communales et de wilaya de l'ANIE figure



également parmi les propositions avancées. Les partis demandent que la neutralité de l'administration soit garantie dans la répartition des électeurs entre les centres et les bureaux de vote ainsi que dans la désignation des encadreurs du scrutin. Tout changement devrait, selon eux, répondre à des critères objectifs, traçables et clairement communiqués. Le Front de la justice et du développement a, dans ce cadre, proposé d'introduire des critères objectifs pouvant compléter ou remplacer la collecte des signatures pour apprécier le sérieux et l'aptitude des partis à participer aux élections. Il a notamment évoqué les résultats obtenus lors des précédentes échéances ainsi que la représentation parlementaire. Le parti s'est également prononcé en faveur de la possibilité de constituer des alliances électorales locales et des listes communes, dans un cadre juridique clairement défini. Il propose, en outre, la création d'un mécanisme permanent de concertation entre l'ANIE et les partis politiques. Celui-ci permettrait de suivre les difficultés d'application, d'évaluer les précédentes échéances et d'examiner les propositions visant à améliorer le système électoral, tout en préservant l'indépendance et les prérogatives de l'Autorité. Dans sa série de propositions à caractère structurel, législatif et organisationnel, le RCD a demandé de renforcer le recours aux huissiers de justice et aux notaires pour la certification des formulaires de parrainage. Il souhaite également que les conditions de leur intervention soient précisées et que les instructions correspondantes soient généralisées. Le parti réclame davantage de transparence dans les décisions de rejet des candidatures, avec une notification écrite et détaillée précisant en outre, la création d'un

dième et les motifs de la décision, ainsi que les conditions lui permettant d'exercer effectivement son droit de recours. Le RCD propose aussi la création d'une plateforme numérique sécurisée pour la vérification et la certification électronique des parrainages. Une telle plateforme permettrait, selon le parti, de réduire les démarches et les déplacements, d'éviter les doublons et d'améliorer la traçabilité, la transparence et l'égalité dans le traitement des dossiers. Les partis ont, par ailleurs, insisté sur la fiabilité des plateformes numériques liées à l'inscription sur les listes électorales et au traitement des candidatures. Ils demandent des moyens de suivi des dossiers, des solutions en cas de défaillances techniques ainsi que des garanties concernant la protection des données personnelles et la sécurité informatique. Le RCD a enfin renouvelé son appel à garantir le pluralisme et l'égalité dans la couverture médiatique, notamment sur la répartition des sièges et des circonscriptions électorales, les critères de participation, les modalités d'organisation du scrutin et les voies de recours. Les formations politiques ont enfin demandé une harmonisation des procédures d'accréditation de leurs représentants chargés de suivre le vote et le dépouillement, à travers des instructions communes et une définition précise des structures habilitées à recevoir les listes, afin d'éviter les interprétations différentes au niveau local. ■

ASPECTS JURIDIQUES ET COUVERTURE MÉDIATIQUE

L'ANIE muscle son dispositif électoral

Le président de l'ANIE, Saïd Arous, a présidé, samedi soir, une réunion de travail consacrée à l'examen des aspects juridiques liés aux dossiers de candidature en prévision des élections locales du 28 novembre prochain. Tenue au siège de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), en présence des membres du Conseil et des cadres de l'instance, cette réunion a porté sur les différentes questions juridiques relatives à la constitution et à l'examen des dossiers de candidature. Une

étape importante dans le dispositif préparatoire au scrutin, destinée à garantir la conformité des procédures et la régularité du processus électoral. Les participants ont également abordé l'organisation prochaine d'une journée d'étude en partenariat avec le ministère de la Communication. Selon un communiqué de l'ANIE, le programme détaillé de cette rencontre sera arrêté ultérieurement. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de coordination visant à assurer une couverture médiatique optimale, pro-

fessionnelle et transparente du processus électoral, tout en favorisant une meilleure information des citoyens et des différents acteurs concernés. À l'approche du scrutin, l'ANIE poursuit ainsi ses préparatifs en accordant une attention particulière aux aspects juridiques et organisationnels du processus. L'objectif est de consolider le cadre réglementaire encadrant les élections locales et de réunir les conditions nécessaires à leur déroulement dans la transparence et le respect des règles en vigueur.

R. N.

Éditorial

L'EXPRESS

SAÂD AROUS OUVRE GRAND LA PORTE AUX PARTIS

PAR BOUALEM B.

L'Autorité nationale indépendante des élections amorce cette rentrée politique à un rythme soutenu. À l'approche du scrutin local du 28 novembre, son président, Saâd Arous, a engagé une vaste série de consultations avec les formations politiques du pays. Le Front de libération nationale, le Rassemblement national démocratique, le Mouvement El-Bina, le parti El-Karama, le Front de la justice et du développement, le Front El-Moustakbal, Tajamou Amel El-Djazaïr, Sawt Echaab et le Rassemblement pour la culture et la démocratie ont ainsi déjà été reçus. Ces rencontres ont permis d'aborder sans détour les questions qui avaient suscité des tensions lors des dernières élections législatives : conditions de candidature, parrainages, modalités de recours, dysfonctionnements numériques, neutralité de l'administration... Autant de sujets qui avaient alimenté les débats lors du précédent scrutin et que l'Autorité entend désormais traiter en amont. Le RCD a présenté une note détaillée dressant l'état des lieux des insuffisances constatées. Sawt Echaab a salué un climat d'écoute et d'ouverture, tandis que le Front El-Moustakbal a vu dans ces échanges une occasion d'exposer ses préoccupations. Toutes les sensibilités politiques se retrouvent aujourd'hui autour de la table, une démarche qui n'était pas acquise d'avance. Parallèlement, l'ANIE a officialisé, le 8 septembre dernier, les critères d'éligibilité et les modalités de constitution des dossiers pour les assemblées populaires communales et de wilaya. Elle a également validé la liste de ses coordinateurs dans les 1 541 communes du pays, affichant ainsi un dispositif technique en ordre de marche. Par ailleurs, Saâd Arous a été reçu par la présidente de l'Assemblée populaire nationale, Khalida Boufedech, qui a insisté sur la nécessité d'une coordination entre les institutions constitutionnelles. Cette dynamique doit beaucoup au profil de l'homme qui dirige l'Autorité depuis peu. Saâd Arous n'est pas un inconnu du paysage politique. Sénateur du tiers présidentiel et avocat de métier, il s'est fait remarquer au sein de la chambre haute par ses prises de position et son dynamisme. Sa nomination par le président Abdelmadjid Tebboune répond à une logique de compétence et de connaissance des rouages institutionnels. La préparation d'élections locales et, à terme, d'une échéance présidentielle ne saurait être confiée à un novice. Dans ses différentes interventions, Saâd Arous a réitéré l'engagement de l'Autorité à garantir un scrutin libre, intègre et transparent, dans le strict respect de l'ordonnance n° 21-01 et de la législation relative aux partis politiques. Sur le terrain, les formations politiques sont déjà en ordre de marche. L'égalité des chances, la transparence des procédures et le rétablissement de la confiance citoyenne constituent le fil conducteur de cette séquence. Sous la direction de Saâd Arous, l'ANIE ne se contente pas de gérer un calendrier électoral. Elle entend ouvrir un espace de dialogue permanent, lever les points de friction et préparer un rendez-vous électoral de proximité qui engage directement les citoyens. L'institution avance ainsi, avec méthode et détermination, vers le 28 novembre.

ADOPTÉE PAR LE CONGRÈS DES DÉPUTÉS

La loi espagnole remet la décolonisation sur la table

Le Congrès des députés espagnol a adopté, le 10 septembre, une proposition de loi facilitant l'accès à la nationalité espagnole pour les Sahraouis nés au Sahara occidental avant le 29 septembre 1977. Le texte, porté par Sumar et défendu notamment par la députée d'origine sahraouie Tesh Sidi, marque une évolution importante dans le traitement politique d'un dossier longtemps resté sensible à Madrid.

PAR NASSIM T

Par 168 voix pour, 31 contre et 145 abstentions, les députés ont approuvé cette initiative qui concerne les personnes nées au Sahara occidental durant la période de présence et d'administration espagnole, ainsi que leurs enfants. La nationalité pourra être sollicitée selon la procédure dite de « carta de naturaleza ».

Selon les estimations avancées, entre 70 000 et 120 000 personnes pourraient bénéficier de cette mesure, qu'elles résident dans les territoires sous contrôle marocain, dans les camps de réfugiés sahraouis de Tindouf ou en Europe. Les demandes, qui seront gratuites, pourront

être déposées pendant trois ans. La preuve de l'origine pourra notamment reposer sur d'anciens documents espagnols ou sur les listes électorales établies par l'ONU en 1974 dans la perspective du référendum d'autodétermination qui n'a jamais eu lieu. La référence au recensement onusien de 1974 constitue un élément particulièrement important du texte, puisqu'elle reconnaît comme justificatifs des documents directement liés à la population sahraouie recensée avant le départ de l'Espagne. Le Front Polisario a salué un vote qualifié d'historique. Son président du Conseil national, Al-Bashir Moustapha El Sayed, y voit une reconnaissance partielle de la « dette considérable » de l'Espagne

envers son ancienne colonie, abandonnée en 1975 dans des conditions « tragiques et chaotiques ». Le mouvement sahraoui souligne toutefois que l'accès à la nationalité espagnole ne constitue pas, pour les Sahraouis, une recherche d'identité de substitution. Il s'agit, selon lui, d'une mesure de justice individuelle et de réparation historique. Le Polisario appelle ainsi Madrid à aller plus loin et à traduire ce geste en position politique, notamment au sein de l'Union européenne, en faveur du droit international et du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Cette initiative intervient alors que le gouvernement de Pedro Sánchez soutient, depuis 2022, le plan d'autonomie marocain, présenté à l'époque



comme la solution « la plus sérieuse, crédible et réaliste » au conflit. Le vote du Congrès montre que cette orientation n'est pas unanimement partagée au sein de la classe politique espagnole.

Le texte doit désormais être examiné par le Sénat, selon une procédure accélérée, avant une éventuelle entrée

en vigueur. Cette décision ne modifie pas le statut du Sahara occidental et ne règle pas la question de l'autodétermination. Elle remet néanmoins le dossier sahraoui au centre du débat politique espagnol et ravive la question de la responsabilité historique de Madrid envers son ancienne colonie. ■

Les Émirats rattrapés par leurs propres contradictions

Les Émirats arabes unis, avec lesquels l'Algérie a décidé de rompre ses relations diplomatiques, s'acheminent-ils vers un isolement régional sans précédent ? C'est en tout cas la perspective esquissée par plusieurs analyses, qui mettent en cause les choix stratégiques d'Abou Dhabi et les conséquences de ses politiques régionales. Selon une dépêche de l'Agence de presse algérienne (APS), la décision de l'Algérie de rompre ses relations diplomatiques avec les Émirats ne relève nullement d'une réaction conjoncturelle. Elle procède, au contraire, d'une lecture stratégique des relations bilatérales, fondée sur les constantes de la diplomatie algérienne, au premier rang desquelles figurent la défense de l'intérêt national, la préservation de la sécurité nationale et la souveraineté de la décision. Forte de son expérience historique et de principes diplomatiques constamment réaffirmés, Alger aurait ainsi privilégié une approche fondée sur l'évaluation des évolutions durables comme des facteurs conjoncturels, face à ce qu'elle considère comme une politique de plus en plus aventureuse menée par Abou Dhabi. Pour l'APS, l'origine du différend dépasse donc largement une divergence de positions. Elle réside-

rait dans une conception différente du rôle et de la souveraineté de l'État : d'un côté, une Algérie attachée à une vision stratégique de long terme de ses politiques intérieure et extérieure ; de l'autre, des Émirats dont les choix seraient davantage guidés par des intérêts et des rapports d'influence, au risque, selon l'agence, de contribuer à l'instabilité et à la multiplication des foyers de tension. L'APS revient, à cet égard, sur les relations historiques entre Alger et Abou Dhabi. Au lendemain de la création de l'Union des Émirats arabes unis, au début des années 1970, l'Algérie avait répondu à la demande du cheikh Zayed ben Sultan Al Nahyane de contribuer à la mise en place et au développement du secteur pétrolier émirati. À cette époque, rappelle l'agence, Alger avait accompagné les Émirats dans la construction des structures institutionnelles du secteur pétrolier et dans l'élaboration du cadre juridique destiné à organiser l'investissement. Cette coopération s'était faite, selon l'APS, sans visée prédatrice ni ambition d'ingérence, contrairement aux pratiques attribuées aux puissances étrangères et aux multinationales qui convoitaient les ressources de la région. L'Algérie avait également œuvré à rapprocher les posi-

tions des deux pays autour de la souveraineté des États producteurs sur leurs ressources naturelles, notamment lors de l'embargo pétrolier arabe de 1973. C'est dans ce contexte que le cheikh Zayed avait prononcé sa célèbre formule : « Le pétrole arabe n'est pas plus précieux que le sang arabe. » Pour l'APS, le contraste avec la période actuelle est ainsi particulièrement marqué. La rupture serait moins liée à une divergence ponctuelle qu'à une évolution profonde de la politique émiratie depuis l'arrivée au pouvoir de Mohammed ben Zayed, dont les orientations seraient, selon l'agence, susceptibles d'isoler progressivement les Émirats de leur environnement régional. Cette lecture rejoint, en partie, les conclusions d'une analyse récemment publiée par le magazine américain Foreign Affairs.

Dans un article intitulé « Les Émirats arabes unis peuvent-ils faire cavalier seul ? », le chercheur Andrew Leber, de la Fondation Carnegie pour la paix internationale, met en garde contre les risques auxquels Abou Dhabi pourrait être confronté en raison de ses choix stratégiques. Selon cette analyse, la trajectoire suivie par les Émirats pourrait les conduire vers un « isolement régional sans précédent », au détriment de leurs relations traditionnelles avec leur environnement arabe. Le rapport relève également la fermeté croissante du discours officiel émirati et décrit une stratégie consistant à « gérer la fragmentation pour éviter l'effondrement total ». Cette approche permettrait, selon l'analyse, de comprendre une partie des interventions militaires et financières controversées d'Abou Dhabi au Yémen, au Soudan, dans la Corne de l'Afrique et, plus largement, dans son environnement africain. La poursuite d'une politique d'expansion de l'influence émiratie au-delà des équilibres régionaux traditionnels pourrait, selon Foreign Affairs, produire un effet inverse à celui recherché. En s'éloignant du consensus arabe et en mul-

tipliant les engagements extérieurs, Abou Dhabi prendrait le risque de voir se creuser son isolement politique et de fragiliser, à moyen et long termes, certains de ses intérêts économiques. Cette évolution traduirait également, selon le rapport, une interrogation plus profonde sur la place que les Émirats entendent occuper dans leur environnement régional et sur la définition même de leur rôle au sein du monde arabe. Les conséquences évoquées par cette analyse font écho, estime l'APS, aux mises en garde adressées depuis plusieurs années par Alger aux autorités émiraties. Face à la multiplication de ce que le gouvernement algérien qualifie d'« agissements provocateurs ou hostiles » émanant des Émirats, l'Algérie affirme avoir privilégié la retenue et le dialogue. Elle dit avoir multiplié les démarches destinées à attirer l'attention d'Abou Dhabi sur les conséquences de ses choix, tout en appelant à mettre un terme à des comportements jugés « regrettables et injustifiables ». La rupture diplomatique constitue ainsi, selon l'APS, l'aboutissement d'une dégradation progressive des relations.

Dans le même contexte, Alger a décidé de fermer son espace aérien à l'ensemble des avions immatriculés aux Émirats, civils et militaires, à l'exception des vols commerciaux civils émiratis à destination ou en provenance de l'aéroport international Houari-Boumediene. Cette exception doit rester en vigueur jusqu'à la fin de 2026, date d'expiration du contrat concerné. Plusieurs diplomates algériens ont, par ailleurs, évoqué les principaux motifs ayant conduit à cette décision. Ils citent notamment la normalisation des relations avec Israël et le soutien apporté, selon eux, aux objectifs de l'axe Rabat-Tel-Aviv. Sont également évoquées des interventions répétées dans les affaires intérieures algériennes, notamment à travers un soutien au Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK),

l'accueil de personnes recherchées par la justice algérienne, ainsi que des tentatives d'accroître l'influence émiratie dans la région du Sahel. À ces éléments s'ajoutent, selon les mêmes sources, des projets de sociétés et d'investissements considérés comme suspects dans le cadre des relations bilatérales. Sur le terrain financier, l'APS évoque également les accusations visant les Émirats en matière de blanchiment d'argent. L'agence présente notamment Dubaï comme un important centre financier susceptible d'attirer des réseaux liés à des activités illicites. La police espagnole a ainsi annoncé récemment le démantèlement d'un réseau de blanchiment d'argent présenté comme lié à ce qui est appelé la « banque de Dubaï » et soupçonné d'avoir fourni des services à des trafiquants de cocaïne opérant en Europe.

L'opération, menée dans plusieurs pays, aurait conduit à l'arrestation de 21 personnes et à l'identification d'avoirs estimés à 20 millions d'euros. L'APS évoque également les accusations selon lesquelles Abou Dhabi aurait cherché à entraver la publication d'un rapport des Nations unies consacré aux réseaux de soutien extérieur aux Forces de soutien rapide (FSR) au Soudan. Ce document a été établi par la Mission internationale indépendante d'établissement des faits concernant le Soudan. Au-delà des interventions directes, l'influence émiratie s'appuierait également sur des relais locaux et des réseaux bénéficiant de soutiens financiers. Cette stratégie est décrite par l'APS comme un moyen pour Abou Dhabi d'exercer une influence indirecte sur plusieurs crises régionales. Une analyse publiée par le journal britannique Middle East Eye va dans le même sens. Dans une tribune, l'analyste David Hearst estime que les Émirats jouent un rôle déterminant dans plusieurs crises du Moyen-Orient et les accuse de contribuer à l'installation d'un « état de guerre permanent » dans la région. ■

Voile, référendum, signes religieux

Chems-Eddine Hafiz dénonce l'acharnement

Chems-Eddine Hafiz, recteur de la Grande Mosquée de Paris, s'élève une nouvelle fois contre le projet du Rassemblement national visant à instaurer une amende pour le port du voile dans l'espace public. Dans une tribune publiée dans Le Monde, il dénonce une « stigmatisation permanente » des musulmans de France et met en garde contre les conséquences d'une telle mesure, qu'il juge discriminatoire. Rappelant les restrictions successives concernant les signes religieux depuis 2004, il estime que le foulard est devenu le principal point de fixation des controverses. Il rejette également l'idée d'un référendum sur le voile et dénonce une remise en cause répétée de l'appartenance des musulmans à la communauté nationale. « Les musulmans de France ne sont pas les hôtes de la République. Ils en sont les citoyens », affirme-t-il. Le recteur revient enfin sur la création de la Grande Mosquée de Paris en 1926, destinée à rendre hommage aux soldats musulmans morts pour la France. Pour lui, cette institution est née d'une « dette de reconnaissance », et non d'une revendication communautaire.

ACCOMPAGNÉE PAR LA COSOB

L'Université d'Alger 3 lance un master en « Gestion des actifs »

L'Université d'Alger 3 Ibrahim Sultan Cheibout a annoncé hier le lancement d'un nouveau master professionnel spécialisé en « Gestion des actifs » à la Faculté des Sciences Économiques, Commerciales et des Sciences de Gestion (Département des Sciences Financières), et ce, en prévision de l'année universitaire 2026-2027. Relevant un manque significatif de compétences nationales spécialisées dans la gestion des actifs matériels et financiers et dans l'ingénierie d'investissement selon les normes modernes, ce nouveau parcours pédagogique constitue une réponse directe du terrain aux mutations économiques et financières structurelles que connaît l'Algérie.

PAR MERIEM K.

L'économie nationale s'engage dans des réformes majeures pour moderniser l'investissement et diversifier ses modes de financement, en mettant l'accent sur la dynamisation de la Bourse et en renforçant les fonds d'investissement et le capital-risque. Cette mutation met en lumière une pénurie marquée de compétences locales en ingénierie d'investissement et en gestion d'actifs matériels ou financiers aux normes internationales. Dans cette optique, le lancement de cette nouvelle spécialité apporte une réponse ciblée pour soutenir cette dynamique. Selon la même source, le programme ambitionne de « former une élite de jeunes compétences et de cadres dirigeants capables de mener et de soutenir l'investissement institutionnel ainsi que de gérer des portefeuilles financiers complexes à travers les fonds d'investissement et les institutions financières spécialisées », indique l'université d'Alger 3.

Le programme de ce nouveau parcours pédagogique a été élaboré en coordination étroite et sous l'accompagnement direct de la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB), aux côtés de la Société d'Investissement Financier de l'Université d'Alger 3 (SIF-UA3). Dépassant le cadre des simples cours théoriques universitaires, la formation s'appuie sur un réseau d'acteurs clés de l'économie réelle tels que la Bourse d'Alger, les banques publiques et privées, les compagnies d'assurance, les fonds d'investissement et les sociétés d'intermédiation financière qui devraient s'impliquer dans l'apprentissage des étudiants.

Sur le plan pédagogique et de l'en-



cadrement, l'établissement universitaire a veillé à aligner le programme sur les standards internationaux les plus exigeants en matière de gestion financière. La conception du contenu scientifique des matières fondamentales s'est inspirée des orientations pédagogiques en vigueur dans les plus grandes écoles de gestion mondiale.

Il en est de même pour la formation. Elle est assurée par des enseignants universitaires de haut niveau de l'Université d'Alger 3 et par des experts praticiens ainsi que des dirigeants du secteur financier et des marchés. Le programme s'articule autour de cinq axes majeurs. Il s'agit de l'analyse financière et l'évaluation des actifs, la gestion de portefeuille et l'ingénierie financière, la gouvernance et la conformité, les FinTech associées à l'intelligence artificielle, ainsi que la finance durable et les critères ESG (environnement, social et gouvernance). Le programme accorde

également une priorité à la préparation des diplômés en vue de l'obtention des certifications professionnelles internationales les plus recherchées sur le marché mondial du travail, telles que les certifications Chartered Financial Analyst (CFA) et Financial Risk Manager (FRM). Ce parcours pédagogique devrait s'étaler sur deux années académiques selon une organisation progressive allant des fondamentaux à la pratique intensive.

Opportunités d'insertion directe

Grâce à ses débouchés variés et au fort taux d'insertion professionnelle qu'elle garantit, cette spécialité innovante suscite un vif intérêt chez les étudiants.

Les diplômés de ce master bénéficieront d'un avantage pour s'intégrer dans divers secteurs, notamment, la gestion d'actifs et de portefeuilles financiers au sein des banques publiques et privées, la

gestion des risques et conformité dans les compagnies d'assurance, et les caisses de retraite, la gestion d'actifs matériels et stratégiques au sein des grands groupes industriels et entreprises économiques, notamment dans les secteurs de l'énergie et des mines. Ils peuvent aussi occuper le poste d'analystes financiers et experts en évaluation auprès des sociétés d'intermédiation en Bourse, des fonds d'investissement publics et privés et des fonds de capital-risque et celui de conseillers en investissement.

Ainsi, le lancement de ce nouveau master concrétise la vision de l'Université d'Alger 3 dans sa transition vers une « université de quatrième génération » qui produit du savoir appliqué, crée des mécanismes d'investissement et approvisionne le marché national en élites intellectuelles et professionnelles capables de piloter la transformation économique, estime l'établissement universitaire. ■

Enfants touchés par les incendies à Jijel 3 500 trousseaux scolaires distribués

Le secteur de la Solidarité nationale, par l'intermédiaire de la Direction de l'action sociale et de la solidarité, a commencé à remettre 3 500 cartables équipés de différentes fournitures scolaires à la Direction de l'éducation, afin qu'ils soient distribués aux élèves concernés.

Cette opération intervient dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire et vise à garantir leur retour sur les bancs de l'école dans de bonnes conditions. Elle s'inscrit également dans la continuité des opérations de solidarité et de prise en charge des familles touchées par les incendies dans la wilaya de Jijel, conformément aux instructions de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji.

Selon un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme publié ce dimanche, cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme de prise en charge des personnes touchées par les incendies. Celui-ci associe un soutien matériel à un accompagnement psychologique afin de répondre aux différents besoins des familles, notamment ceux des enfants.

Le même communiqué précise que les cellules de proximité de solidarité assurent, dans ce contexte, des séances de soutien psychologique au profit des enfants concernés. L'objectif est de les aider à surmonter les conséquences du traumatisme, à retrouver un sentiment de sécurité et de sérénité, et à se préparer psychologiquement à reprendre le chemin de l'école et leur parcours scolaire dans des conditions stables. Parallèlement, les services du secteur poursuivent leur accompagnement des familles sinistrées sur le terrain à travers une prise en charge psychologique, médicale et sociale. Cette action comprend également la distribution de produits matériels, de produits de première nécessité ainsi que diverses aides de solidarité, en fonction des besoins recensés.

Accidents de la route 3 décès et 241 blessés en 24 heures

Trois personnes sont décédées et 241 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un bilan de la Protection civile.

« Durant la période s'étalant du 12 au 13 septembre courant, les unités de la Protection civile ont effectué 170 interventions suite à des accidents de la route, ayant causé 3 décès et 241 blessés », précise la même source. Par ailleurs, dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 623 interventions ayant permis de sauver 431 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 178 autres et d'évacuer 8 personnes vers les structures sanitaires locales, ajoute le bilan, déplorant, toutefois, le décès par noyade en mer de six personnes dans les wilayas de Tipasa, Tlemcen et Mostaganem. Une autre personne est décédée dans un barrage d'eau, dénommée Kodja El Saffa, dans la commune de Beni Chouaieb (wilaya de Tissemsilt).

Concernant le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte, la Protection civile est intervenue pour l'extinction de 15 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas du territoire national, conclut le bilan.

RENTREE SCOLAIRE 2026-2027

Les préparatifs s'accélèrent dans les wilayas



À l'approche de la rentrée scolaire 2026-2027, les préparatifs se poursuivent à travers les différentes wilayas du pays afin de garantir aux élèves des

conditions d'accueil adéquates dès le premier jour de classe. Selon un communiqué publié hier par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports,

« les préparatifs connaissent actuellement un rythme soutenu » dans les différentes régions du pays. Les walis assurent, dans ce cadre, un suivi de terrain des différentes opérations et tiennent des réunions de coordination avec les différents acteurs concernés afin de finaliser les dispositifs nécessaires à une rentrée scolaire réussie. »

Les opérations engagées concernent notamment « la mise en service et la réception de nouveaux établissements scolaires », ainsi que « les travaux de réhabilitation, de maintenance et de rénovation des écoles ». Une attention particulière est également accordée « à l'amélioration de la propreté et de l'aménagement de l'environnement immédiat des établissements. »

Les autorités locales suivent par ailleurs « l'état d'avancement des projets d'extension et de construction afin de garantir la disponibilité des structures éducatives et leur pleine préparation à l'accueil des élèves. »

Le transport et la restauration scolaires figurent également parmi les priorités. Les walis sont chargés de veiller à leur disponibilité « dès le premier jour de la rentrée scolaire », afin d'assurer une prise en charge optimale des élèves, notamment dans les zones qui dépendent fortement de ces services.

Le ministère précise que l'ensemble de ces opérations s'inscrit dans une démarche « de suivi de terrain et d'anticipation », visant à achever les différentes mesures préparatoires et à remédier aux éventuelles insuffisances constatées. ■

Chambres de commerce et d'industrie

Renforcement de la coordination et à l'amélioration des performances

Les présidents des chambres de commerce et d'industrie se sont réunis au siège de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), en présence du président de cette institution et des présidents des chambres wilayaes.

FATIHA A.

Cette rencontre a permis d'examiner les principales préoccupations liées au fonctionnement de ces structures, de faire le point sur les difficultés rencontrées dans l'exercice de leurs missions et de débattre des moyens à mettre en œuvre pour améliorer leur performance, renforcer l'accompagnement des opérateurs économiques et consolider leur contribution au développement économique local et national. Selon un communiqué de la CACI, les travaux ont été consacrés à l'examen d'un ensemble de dossiers et de préoccupations concernant la gestion et le fonctionnement des chambres de commerce et d'industrie, notamment les évolutions enregistrées au niveau de la CACI et des chambres wilayaes, ainsi que les difficultés et les contraintes auxquelles ces institutions sont confrontées dans l'accomplissement de leurs missions. Les participants ont ainsi eu l'occasion de faire le point sur les principales préoccupations exprimées au niveau des chambres wilayaes, en mettant en avant les difficultés rencontrées sur le terrain et les besoins liés à l'amélioration de leurs conditions de travail. Les échanges ont également porté sur les moyens de renforcer l'efficacité des structures consulaires et de leur permettre de jouer pleinement leur rôle au service du tissu économique. Dans ce cadre, la réunion a constitué un espace de dialogue et de partage d'expériences, permettant aux responsables des chambres de présenter leurs points de vue, de soulever les questions nécessitant une prise en charge et de débattre des solu-



tions susceptibles d'apporter des réponses concrètes aux préoccupations enregistrées. L'amélioration du fonctionnement des chambres de commerce et d'industrie figure ainsi parmi les principaux enjeux abordés lors de cette rencontre. Le développement de leurs performances, l'amélioration de leurs méthodes de travail et le renforcement de la coordination entre la CACI et les chambres wilayaes sont considérés comme des leviers importants pour assurer une meilleure prise en charge des missions qui leur sont confiées. Les discussions ont également mis en évidence l'importance du rôle des chambres dans l'accompagnement des opérateurs économiques, notamment à travers leur contribution à la promotion des activités commerciales et industrielles, à la facilitation des échanges et au rapprochement entre les différents acteurs du monde économique. Le renforcement de cette mission d'accompagnement constitue un enjeu majeur pour répondre aux besoins des entreprises et soutenir la dynamique de développement économique. À travers leurs actions, les chambres de commerce et d'industrie sont appelées à contribuer davantage à l'animation de la vie économique, à l'encouragement de l'initiative entrepreneuriale et à la valorisation des potentialités locales. Leur implication dans l'accompagnement des opérateurs économiques participe égale-

ment à la consolidation du tissu productif et à la promotion d'un développement économique équilibré entre les différentes régions du pays. La rencontre a, par ailleurs, permis de souligner la nécessité de privilégier une approche fondée sur la concertation, la coordination et le suivi régulier des dossiers. Les participants ont insisté sur l'importance de rechercher des solutions pratiques et efficaces aux problèmes soulevés, afin de dépasser les contraintes rencontrées et d'améliorer durablement les conditions d'exercice des missions des chambres. Cette démarche vise à renforcer la complémentarité entre la Chambre algérienne de commerce et d'industrie et les chambres wilayaes, tout en favorisant une circulation plus efficace de l'information et une meilleure prise en compte des préoccupations exprimées au niveau local. Elle doit également contribuer à une plus grande cohérence dans les actions menées au service des opérateurs économiques. En clôture de la réunion, les participants ont réaffirmé leur volonté de poursuivre le travail commun et la coordination entre les différentes chambres, ainsi que d'assurer le suivi des dossiers examinés. Ils ont également insisté sur la nécessité de maintenir les efforts engagés pour améliorer les performances de ces institutions et renforcer leur contribution à la dynamisation de l'activité économique.

Coopération économique

La CAP et l'ambassade du Soudan misent sur le renforcement des partenariats

La Confédération algérienne du patronat (CAP) a reçu l'ambassadeur de la République du Soudan en Algérie, dans le cadre des efforts visant à renforcer les relations économiques et les opportunités de partenariat entre les deux pays.

«Le président national de la Confédération algérienne du patronat (CAP), M. Bouzid Tahar, a reçu l'ambassadeur de la République du Soudan en Algérie, M. Abdelhafidh El Awad Sayed Ahmed El Faki, en présence de membres du bureau exécutif national. Cette rencontre a été consacrée à l'examen des moyens de renforcer la coopération économique et les partenariats entre l'Algérie et le Soudan», indique la CAP dans un communiqué.

À cette occasion, l'ambassadeur soudanais a présenté les opportunités de coopération offertes aux entreprises et aux hommes d'affaires algériens au Soudan. Il a également évoqué le forum d'information prévu le 22 septembre à Alger, destiné à faire connaître les possibilités d'investissement ainsi que les perspectives de coopération commerciale et économique dans son pays.

Le diplomate a, dans ce cadre, invité la CAP à prendre part à cette rencontre, qui vise à rapprocher les opérateurs économiques et à favoriser l'exploration de nouvelles opportunités d'affaires. De son côté, M. Bouzid Tahar a souligné l'importance de consolider le partenariat économique entre l'Algérie et le Soudan, réaffirmant la disponibilité de la Confédération à soutenir le rapprochement entre les entreprises et les opérateurs économiques des deux pays. Il a également encouragé les hommes d'affaires algériens à explorer les opportunités d'investissement et de partenariat offertes par le marché soudanais.

F.A.

CDER

Examen des activités de recherche et des perspectives de développement

Une réunion de travail et de coordination s'est tenue à l'Unité de développement de l'équipement solaire (UDES) de Bou Ismail, sous la présidence du directeur du Centre de développement de l'énergie renouvelable (CDER), consacrée à l'évaluation des activités de recherche et à l'examen des perspectives de développement de l'unité. Cette rencontre a permis de présenter les bilans des activités des diffé-

rentes équipes de recherche et d'examiner les résultats obtenus, les projets en cours et les principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des programmes de recherche. Les échanges ont également porté sur les contraintes auxquelles sont confrontées les équipes, ainsi que sur les mesures susceptibles d'améliorer leurs conditions de travail et de favoriser une meilleure réalisation des projets. La réunion a, en outre,

permis d'aborder les perspectives de restructuration et de développement des activités de recherche, notamment à travers l'orientation vers des thématiques prioritaires et la valorisation des résultats scientifiques. Ces axes visent à renforcer l'efficacité des programmes engagés et à accroître la contribution de l'UDES au développement des équipements et technologies liés aux énergies renouvelables.

F.A.

AHK ALGÉRIE

Une formation dédiée à la maîtrise des procédures douanières à l'import et à l'export

Dans un contexte marqué par la complexification des opérations de commerce extérieur, la maîtrise des procédures douanières constitue un enjeu majeur pour les entreprises engagées dans des activités d'importation et d'exportation. La connaissance des formalités, des exigences réglementaires et des mécanismes de facilitation permet notamment de réduire les risques, de mieux respecter les délais et d'optimiser la gestion des opérations internationales. C'est dans cette perspective que l'AHK Algérie propose une formation intitulée « Les formalités douanières à l'import/export et les facilitations procédurales douanières Terre/Air/Mer », prévue du 28 au 30 septembre 2026, au siège de la

Chambre. La session sera animée par M. Nabil Khelifa, qui accompagnera les participants dans l'approfondissement des différentes étapes liées aux opérations douanières. Au programme de cette formation figure notamment l'étude des procédures de dédouanement à l'importation et à l'exportation, de manière à permettre aux participants de mieux comprendre les démarches à accomplir, les documents requis et les principales étapes du traitement des marchandises. Une attention particulière sera également accordée aux spécificités des différents modes de transport, à savoir la voie terrestre, maritime et aérienne, ainsi qu'aux procédures liées au système ALCES. Ces éléments doivent permettre aux opérateurs de mieux appréhender les exi-

gences propres à chaque circuit logistique et d'adapter leurs pratiques aux opérations concernées. La formation abordera, par ailleurs, les principales facilitations douanières à l'export, ainsi que les nouvelles dispositions introduites par les lois de finances 2025 et 2026. L'objectif est d'aider les participants à actualiser leurs connaissances et à mieux intégrer les évolutions réglementaires dans leurs activités quotidiennes. Les avantages liés au statut d'Opérateur économique agréé (OEA) à l'export seront également présentés. Ce dispositif, qui s'inscrit dans une logique de facilitation et de sécurisation des échanges, fera l'objet d'une présentation destinée à permettre aux entreprises de mieux comprendre ses intérêts et ses conditions

d'application. À travers cette initiative, l'AHK Algérie entend ainsi contribuer au renforcement des capacités des entreprises en matière de commerce extérieur, en mettant l'accent sur l'anticipation des risques douaniers, l'optimisation des opérations et la conformité aux procédures en vigueur. La formation s'adresse aux professionnels souhaitant améliorer leur maîtrise des formalités douanières et développer une approche plus structurée de leurs opérations à l'international. Elle constitue, à ce titre, une occasion de consolider les connaissances nécessaires à une gestion plus efficace des flux de marchandises, à l'import comme à l'export.

F.A.

Marchés financiers

La COSOB et l'Autorité saoudienne des marchés financiers renforcent leur coopération

Technologies financières, financement participatif et développement du marché des Sukuk au cœur de deux réunions d'échange d'expertises entre les acteurs financiers algériens et saoudiens.



FATIHA A.

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) a abrité deux réunions de travail avec des représentants de l'Autorité des marchés financiers saoudienne (CMA), dans le cadre des travaux du comité du commerce et de l'économie relevant du Conseil de coordination suprême algéro-saoudien. Organisées en visioconférence, ces rencontres ont réuni plusieurs acteurs du marché financier algérien autour de questions liées au développement des marchés financiers, à l'innovation et à la diversification des instruments de financement. Selon un communiqué de la COSOB, publié hier, ces échanges ont permis de favoriser le partage d'expériences et d'expertises entre les institutions des deux pays, notamment dans des domaines susceptibles de contribuer à la modernisation des services financiers et à l'amélioration de leur accessibilité. La première réunion a été consacrée à la technologie financière (FinTech) et au financement participatif. Elle s'est tenue en présence de

cadres de la COSOB et du directeur général du laboratoire de technologie financière Algeria Fin-Lab. À cette occasion, l'expérience de ce laboratoire a été présentée, parallèlement à plusieurs initiatives saoudiennes menées avec la participation de la CMA et du laboratoire saoudien des technologies financières XLAB. Les discussions ont également porté sur le financement participatif, à travers une présentation de la COSOB consacrée à son régime réglementaire. Cette présentation a été suivie d'un échange de vues sur les moyens de promouvoir les services financiers et de renforcer l'innovation dans ce secteur. Les participants ont ainsi abordé les enjeux liés à l'accompagnement des nouvelles solutions technologiques et à leur intégration dans l'écosystème financier, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur. La deuxième rencontre a pris la forme d'un atelier de travail consacré au développement du marché des Sukuk, encadré par l'Autorité des marchés financiers saoudiens. Elle a réuni des cadres de la COSOB, des représentants de la Société de gestion de la Bourse des valeurs mobilières (Bourse d'Alger), du Dépositaire central des titres (Algérie Clearing), ainsi

que plusieurs intermédiaires et promoteurs en Bourse. Cet atelier a porté sur les cadres juridiques et réglementaires régissant l'émission et l'investissement dans les Sukuk, ainsi que sur les mécanismes de supervision et de contrôle qui leur sont associés. Les participants ont également passé en revue l'expérience saoudienne dans ce domaine et les méthodologies adoptées pour développer ce marché. À travers ces échanges, les deux parties ont mis l'accent sur l'importance d'un cadre réglementaire adapté, de mécanismes de supervision efficaces et d'une coopération étroite entre les institutions concernées pour accompagner l'essor des instruments financiers et soutenir la dynamique des marchés de capitaux. Ces rencontres s'inscrivent, en définitive, dans le cadre du renforcement de la coopération algéro-saoudienne en matière financière. Elles contribuent à consolider les échanges d'expertises entre les autorités de régulation, les infrastructures de marché et les professionnels du secteur, tout en ouvrant la voie à de nouvelles initiatives en faveur du développement des marchés financiers, de l'innovation et de la diversification des services financiers.

Algérie Poste

Plus de 18 millions de cartes monétiques en circulation

Avec plus de 18 millions de cartes monétiques, Algérie Poste confirme l'importance de ses services de paiement électronique dans le quotidien des citoyens. À travers cette dynamique, l'établissement poursuit ses efforts pour moderniser ses prestations postales et financières, tout en renforçant la sensibilisation aux risques liés à la fraude électronique. «Algérie Poste poursuit sa transformation numérique et ses actions de proximité auprès des citoyens. L'établissement met en avant le déploiement de ses services monétiques, marqué par l'émission de plus de 18 millions de cartes, un indicateur qui traduit l'adoption croissante des moyens de paiement électroniques et la confiance accordée par les Algériens à ses prestations», indique Algérie Poste. Ce volume de cartes monétiques témoigne également de la volonté d'Algérie Poste de répondre aux besoins évolutifs des citoyens, en leur facilitant l'accès à des services postaux et financiers modernes, pratiques et adaptés aux nouvelles exigences du quotidien. Cette évolution s'inscrit dans une démarche continue visant à rapprocher davantage les usagers des services numériques et à encourager l'utilisation de solutions innovantes. Parallèlement à cette dynamique de modernisation, Algérie Poste accorde une attention particulière à la protection des citoyens contre les différentes formes de fraude électronique. Dans ce cadre, l'établissement poursuit ses efforts de sensibilisation à travers l'organisation de portes ouvertes au niveau des recettes principales et des bureaux de poste, du 12 au 17 septembre 2026. Cette initiative vise à informer les citoyens sur les principales méthodes de fraude électronique récemment apparues, ainsi que sur les pratiques frauduleuses susceptibles de cibler leurs données personnelles et leurs informations financières. Elle constitue également une occasion de rappeler les comportements à adopter pour limiter les risques et préserver la sécurité des informations sensibles. À travers ces actions de proximité, Algérie Poste entend renforcer la vigilance des usagers face aux menaces numériques, en les sensibilisant notamment à l'importance de la protection de leurs données et à la nécessité de faire preuve de prudence lors de l'utilisation des services électroniques. La combinaison entre l'extension des services monétiques et le renforcement des mesures préventives traduit ainsi une orientation visant à accompagner la transformation numérique du secteur postal, tout en consolidant la confiance des citoyens dans les services postaux et financiers modernes.

F.A.

DES INQUIÉTITUDES CONCERNANT L'OFFRE

L'indice FAO des prix des produits alimentaires tiré vers le haut

L'indice de référence des prix mondiaux des denrées alimentaires affiche une légère hausse en août, car les températures élevées et d'autres risques liés aux conditions météorologiques ont suscité des inquiétudes quant aux perspectives en matière d'offre, selon les nouvelles données publiées vendredi par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). L'indice FAO des prix des produits alimentaires, qui suit l'évolution mensuelle des prix internationaux d'un panier de produits alimentaires échangés dans le monde, s'est établi en moyenne à 133,3 points en août, soit une hausse de 1,9 pour cent par rapport à sa valeur révisée de juillet et de 2,5 pour cent par rapport à son niveau enregistré un an auparavant. S'agissant des prix des céréales l'indice FAO a gagné 2,2 pour cent depuis juillet, les prix internationaux de toutes les principales céréales ayant augmenté sous l'effet d'une forte demande d'importations, d'inquiétudes croissantes quant aux perspectives de ré-

colte et de l'incertitude persistante entourant des flux commerciaux essentiels. Les prix mondiaux du blé ont grimpé de 2,6 pour cent en août et ont atteint un niveau supérieur de 15,0 pour cent à celui de l'année précédente au même mois, dans un contexte marqué par des perturbations qui perdurent dans la logistique des exportations en partance de la mer Noire, par des perspectives de production en baisse dans une grande partie de l'Europe du fait du temps chaud et sec et par un affaiblissement du dollar des États-Unis. Les prix mondiaux du maïs ont augmenté de 2,5 pour cent depuis juillet, en raison d'inquiétudes croissantes concernant les perspectives de rendement dans certaines régions des États-Unis d'Amérique, de la détérioration des perspectives de production dans l'Union européenne, d'une forte demande des secteurs de l'éthanol et de l'alimentation animale, de préoccupations quant aux perturbations de l'approvisionnement en intrants liées à la fermeture du détroit d'Ormuz et des perturbations des expor-

tations de l'Ukraine. L'indice FAO des prix de tous les types de riz a enregistré une hausse de 0,5 pour cent, sous l'effet des achats soutenus de pays d'Asie et d'Afrique. L'indice FAO des prix des huiles végétales affiche 1,1 pour cent de plus qu'en juillet, du fait de la hausse des prix mondiaux de l'huile de palme et de l'huile de soja suscitée par une forte demande mondiale d'importations et par des inquiétudes quant aux incidences du phénomène El Niño sur les perspectives de production en Asie du Sud-Est. Les cours des huiles de colza et de tournesol ont légèrement baissé car l'offre devrait être abondante pendant le reste de l'année. Concernant l'indice FAO des prix de la viande, il s'est apprécié de 1,0 pour cent depuis le mois précédent, les prix de la volaille, de la viande de bovins et de la viande d'ovins ayant tous augmenté. La hausse des cours de la viande porcine est principalement due aux températures élevées qui ont ralenti la croissance animale dans l'Union européenne. En revanche, les prix internationaux de

la viande bovine ont diminué, car les contingents d'importation alloués en Chine ont intensifié la concurrence entre les exportateurs du Brésil et de l'Australie pour d'autres destinations commerciales. L'indice FAO des prix des produits laitiers a progressé de 2,3 pour cent par rapport à juillet. Une grande partie de cette augmentation s'explique par le resserrement de l'offre de lait dans l'Union européenne dû au temps chaud et sec. Par ailleurs, l'indice FAO des prix du sucre a grimpé de 11,9 pour cent en août. Cette envolée est due au fait que l'on s'attend à des rendements plus faibles que prévu pour la betterave sucrière dans l'Union européenne en raison des conditions météorologiques défavorables, que l'on s'inquiète de l'impact d'El Niño sur les perspectives de production dans les principaux pays producteurs d'Asie, que la production de sucre devrait baisser au Brésil et que l'Inde a annoncé des importations de sucre brut en franchise de droits.

R.E.

Tlemcen

FORMATION PROFESSIONNELLE:

près de 11.000 places pédagogiques

prévues

Un total de 10.822 nouvelles places pédagogiques sont prévues dans la wilaya de Tlemcen en vue de la prochaine rentrée de la formation professionnelle, programmée en octobre 2026, à-on appris samedi auprès de la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP). Cette offre est répartie entre 24 centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), avec une capacité de 9.518 places, quatre instituts de formation offrant 889 places, une annexe de formation professionnelle de 30 places et 12 établissements privés de formation totalisant 385 places. L'offre de formation porte sur 159 spécialités pertinentes des différents modes de formation, dont 98 sanctionnées par un diplôme d'État et 61 par un certificat de qualification, a précisé la même source. Dans le cadre du rapprochement de la formation professionnelle des populations rurales, 14 sections de formation ont été programmées en milieu rural, pour une capacité globale de 390 places pédagogiques, dans les localités de Bab El Assa, Souani, Sidi Abdelli, Oued Lakh-dar, Ouled Riyah, Zenata, Sebaâ Chioukh, El Gour et au village de Zelboun, dans la commune de Beni Mester. Huit nouvelles spécialités ont également été introduites à l'occasion de cette rentrée, à savoir la domotique, la gestion du commerce de détail, la distribution des produits pharmaceutiques, la transformation des déchets organiques en compost, l'hôtellerie, option gestion d'hôtel, l'installation de la fibre optique, le technicien supérieur en génie civil et l'usinage sur tour à commande numérique. Par ailleurs, les

Huit nouvelles spécialités ont également été introduites à l'occasion de cette rentrée, à savoir la domotique, la gestion du commerce de détail, la distribution des produits pharmaceutiques, la transformation des déchets organiques en compost, l'hôtellerie, option gestion d'hôtel, l'installation de la fibre optique, le technicien supérieur en génie civil et l'usinage sur tour à commande numérique.



services du secteur ont élaboré un programme d'information et de sensibilisation destiné aux jeunes à travers les différentes communes de la wilaya et des plages. Des actions d'information seront également menées sur les ondes de la Radio de Tlemcen et au niveau des établissements pénitentiaires, afin de faire connaître l'importance de la for-

mation professionnelle, les spécialités proposées et les possibilités d'intégrer les établissements du secteur. Dans ce cadre, des caravanes d'information et de sensibilisation ont été organisées du 6 au 8 septembre courant dans plusieurs communes de la wilaya, pour présenter les modalités d'inscription dans les établissements de formation

professionnelle et informer les jeunes sur les principales spécialités disponibles. Pour rappel, la wilaya de Tlemcen compte 27 établissements de formation et d'enseignement professionnels, dont quatre instituts spécialisés, deux annexes et dix établissements privés de formation, ainsi qu'un internat d'une capacité de 1.480 lits.

RELIZANE

Une production de plus de 96.000 QX de pommes de terre de saison

Une production de plus de 96.000 quintaux de pommes de terre de saison a été réalisée dans la wilaya de Relizane au terme de la campagne de récolte achevée récemment, à-on avis samedi auprès de la Direction des services agricoles (DSA). Le chef du service de l'organisation de la production et de l'appui technique auprès de la DSA, Hocine Djebbar, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que cette production avait été obtenue sur une superficie de 310 hectares, avec un rendement de plus de 300 quintaux à l'hectare. La majorité des superficies consacrées à cette culture sont concentrées dans les régions de Oued Rhiou, Oued Djemaa, Sidi Khettab, Belassel et Yellel, qui disposent d'importantes potentialités de production, selon la même source. Par ailleurs, l'Office de wilaya de l'irrigation agricole et du drainage a récemment mobilisé un volume de 8 millions de mètres cubes d'eau au titre de la campagne d'irrigation de l'année en cours, destiné à l'arrosage de différentes cultures sur une superficie globale de plus de 4.000 hectares, répartie entre les deux périmètres irrigués de la Mina et du Bas-Chérif. Pour rappel, la wilaya de Relizane avait enregistré, lors de la précédente campagne agricole, une production de plus de 200.000 quintaux de pommes de terre de saison et d'arrière-saison, avec un rendement moyen supérieur à 300 quintaux à l'hectare, selon les données de la DSA.

EL-OUED

Près de 35.000 ha de pomme de terre d'arrière-saison à cultiver

Près de 35.000 hectares (ha) de terres vont être cultivées de pomme de terre d'arrière-saison, dans la wilaya d'El-Oued, dans le cadre d'une campagne qui a débuté cette semaine, à-on appris mercredi auprès de la Chambre locale de l'Agriculture. Cette superficie, similaire en termes d'étendue à celle cultivée l'an dernier, représente 35% de la superficie agricole globale exploitée cette saison, qui est de l'ordre de 100.000 ha, a indiqué le président de la Chambre agricole, Djelloul Othmani. La culture de la pomme de terre se concentre en grande partie dans quatre (4) communes (Hassi-Khelifa, Ouermas, Taghezout et Reguiba), qui disposent, chacune, au regard de leurs potentialités, d'un marché national de commercialisation de ce produit agricole de grande consommation, a-t-il précisé. La wilaya d'El-Oued vient en tête des wilayas du pays productrices de pomme de terre, avec une part de 40% de la production nationale, et qui constituent également 60% de la production végétale de la wilaya. El-Oued compte également plusieurs variétés de pomme de terre, avec un rendement moyen de 300 à 350 quintaux à l'hectare, et une prévision de production de plus de 12 millions de quintaux cette saison, selon la même source.

Sétif

Le secteur de l'éducation renforcé de 32 établissements

Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Sétif se renforcera de 32 établissements au titre de la rentrée scolaire 2026/2027, a-t-on appris jeudi auprès du directeur local de l'éducation. Dans une déclaration à l'APS, M. Rachid Benmessaoud a précisé qu'il s'agit de 12 nouvelles écoles primaires, la récupération de trois autres qui étaient

des annexes de CEM, 58 classes d'extension et 29 cantines, ajoutant que le palier moyen réceptionnera 10 CEM, 10 classes d'extension, 3 demi-pensionnats et 3 terrains de sport. Le palier moyen sera renforcé à cette rentrée par 7 lycées, 2 classes d'extension, 1 demi-pensionnat et 3 salles de sports, selon la même source. Ces réalisations s'ajouteront aux structures scolaires exist-

tantes, accompagneront l'augmentation des effectifs scolarisés et assureront de meilleures conditions pour la nouvelle rentrée scolaire, selon la même source. Le secteur de l'éducation à Sétif compte 1.296 établissements dont 935 primaires, 248 CEM et 113 lycées qui accueilleront au titre de cette rentrée scolaire 2026/2027 un total de 558.878 élèves, a-t-on indiqué.

RENTREE SCOLAIRE À TIARET

Equipement de 35 nouvelles structures éducatives et de 34 salles de classe d'extension

Trente-cinq (35) nouvelles structures éducatives et 34 salles de classe réalisées dans le cadre d'extensions ont récemment été équipées dans la wilaya de Tiaret, en prévision de la rentrée scolaire 2026-2027, à-on informé samedi auprès du cabinet du wali. Selon la même source, cette opération, financée dans le cadre du programme sectoriel ainsi que sur les budgets de la wilaya et des communes, a été supervisée par la Direction de l'éducation, qui a assuré l'acquisition des équipements et le suivi de leur distribution aux établissements scolaires, en fonction des besoins et de la nature de chaque structure. L'opération a concerné l'équipement de quatre groupes scolaires du cycle primaire dans les communes de Tiaret et d'El Faïdja, ainsi que 34 salles de classe d'extension réparties sur 11 écoles de différentes localités. Elle a également porté sur

trois collèges d'enseignement moyen (CEM) dans les communes de Tiaret et de Sidi Abdelghani, ainsi que sur deux lycées dans les communes de Tiaret et de Sidi Bakhti, dont un constitue le premier établissement de ce type dans cette commune. Le programme comprend également l'équipement de 26 cantines scolaires, dont des cantines centrales au chef-lieu de wilaya. La réalisation de ces cantines sous cette forme s'explique par l'indisponibilité des terrains permettant la construction de cantines au sein de certains établissements scolaires. Dans ce cadre, deux véhicules ont été acquis pour assurer le transport des repas vers les établissements concernés, permettant ainsi leur distribution aux élèves sur place, sans que ceux-ci participent à se déplacer. Par ailleurs, les mesures nécessaires ont été prises pour équiper plusieurs autres structures éducatives,

dont la mise en service est prévue avant la fin de l'année en cours. Il s'agit notamment de cinq groupes scolaires, de 66 salles de classe d'extension, de deux CEM et de 12 salles de remplacement au CEM « Moufidi Zakaria », situé au chef-lieu de wilaya. Cette opération concerne également un lycée dans la commune de Nadhora, qui sera le premier établissement de ce type dans cette commune, ainsi que huit cantines scolaires et quatre demi-pensionnats, dont trois au cycle moyen et un au cycle secondaire. De son côté, le directeur de l'Education de la wilaya, Hamza Hache-laf, a indiqué que les nouveaux équipements, qui se distinguent par leur qualité, comprennent notamment du matériel pédagogique et de bureau, des équipements destinés aux laboratoires et aux amphithéâtres, ainsi que les équipements spécifiques aux cantines scolaires.

Goutte

Quand le gros **orteil** devient le signal d'alerte

Une douleur brutale qui réveille en pleine nuit, un gros orteil rouge, gonflé et brûlant au moindre contact... La goutte ne se résume pas à une crise douloureuse. Mal prise en charge, cette maladie inflammatoire peut récidiver, endommager les articulations et s'accompagner de complications rénales et cardiovasculaires.



PAR AMEL B

Une douleur qui réveille en pleine nuit, un gros orteil rouge, gonflé, brûlant, parfois impossible à toucher, autant de signes qui peuvent révéler une crise de goutte. Longtemps réduite à une maladie de « bons vivants », elle est aujourd'hui considérée comme une véritable maladie inflammatoire chronique, dont le poids ne cesse d'augmenter à l'échelle mondiale. Derrière la crise aiguë se cache en réalité un excès durable d'acide urique : lorsque l'organisme en produit trop ou, plus souvent, ne l'élimine pas suffisamment, des cristaux d'urate monosodique peuvent se déposer dans les articulations et déclencher une inflammation extrêmement douloureuse. Selon les estimations du Global Burden of Disease (GBD), un vaste programme de recherche international qui évalue l'impact des maladies et des facteurs de risque dans le monde, près de 56 millions de personnes vivaient avec la goutte dans le monde en 2020, soit une progression de plus de 20 % depuis 1990. Les projections sont encore plus préoccupantes. Le nombre de personnes touchées pourrait approcher 96 millions d'ici 2050, sous l'effet notamment du vieillissement de la

population, de l'augmentation de l'obésité et des maladies métaboliques. La goutte n'est donc pas seulement une affaire d'alimentation. L'hérédité joue un rôle important, tout comme l'âge, le surpoids, l'hypertension, le diabète, certaines maladies rénales et la prise de certains médicaments, notamment des diurétiques. L'alcool, ainsi que les boissons sucrées riches en fructose et une consommation excessive de certains aliments riches en purines peuvent également favoriser les crises chez les personnes prédisposées. Selon les experts, la goutte est le résultat d'un ensemble de facteurs, et non la simple conséquence d'un repas trop copieux. La crise se manifeste brutalement. Souvent pendant la nuit, une articulation devient soudainement extrêmement douloureuse, rouge, chaude et gonflée. Le gros orteil est la localisation emblématique, mais la cheville, le genou, le pied, les doigts, le poignet ou le coude peuvent également être atteints. Le simple contact d'un drap peut parfois devenir insupportable. Après quelques jours, l'inflammation finit généralement par diminuer, donnant l'impression que le problème est réglé. C'est précisément là que réside l'un des pièges de la maladie : entre deux crises, la goutte peut devenir silencieuse sans pour autant disparaître. Si l'excès d'urate persiste, les cristaux

continuent de s'accumuler et les crises peuvent devenir plus fréquentes, plus longues et toucher plusieurs articulations. À terme peuvent apparaître les tophus, des amas de cristaux d'urate qui se forment sous la peau, notamment autour des articulations ou des oreilles. Non traités, ils peuvent déformer et endommager les articulations et entraîner une goutte chronique avec raideur et limitation des mouvements. Le danger ne s'arrête d'ailleurs pas aux articulations. La goutte est fréquemment associée à l'hypertension, à l'obésité, au diabète, aux maladies cardiovasculaires et à l'insuffisance rénale. Elle peut également favoriser la formation de calculs urinaires. Les données du GBD 2021 soulignent notamment le poids de l'indice de masse corporelle élevé et des troubles de la fonction rénale parmi les facteurs associés à la charge de la maladie. Prévenir la goutte commence par agir sur les facteurs modifiables. Maintenir ou retrouver un poids sain, pratiquer une activité physique régulière, éviter les excès de boissons sucrées et adopter une alimentation équilibrée peuvent contribuer à réduire le risque de crises. Une hydratation suffisante est également importante, notamment chez les personnes exposées aux calculs rénaux.

A.B

Accidents de la circulation

Campagne de sensibilisation et de prévention à Tindouf

Les services de la Sûreté de wilaya de Tindouf ont lancé une campagne de sensibilisation et de prévention sur les accidents de la circulation, placée sous le slogan « Une rentrée sociale sûre commence par le respect du Code de la route », avec la participation de plusieurs acteurs et partenaires dans le domaine de la sécurité routière, a indiqué samedi cette institution.

Cette campagne s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation organisée à l'occasion de la rentrée sociale et scolaire. Le coup d'envoi de l'opération a été donné à la gare routière de Mergala, où des dépliants de sensibilisation ont été distribués et des conseils et orientations en matière de sécurité routière prodigués aux voyageurs et aux conducteurs, notamment à l'occasion du retour des citoyens après les vacances d'été. Le chargé de la communication auprès de la Sûreté de wilaya de Tindouf, l'officier de police Ahmed Bendaoud, a précisé que cette campagne réunit différents services de sécurité et de la Gendarmerie nationale, ainsi que des représentants de la société civile et des associations activant dans le domaine de la sécurité routière, à l'instar des Scouts musulmans algériens. Il a souligné que le choix de la gare routière comme point de départ de la campagne a permis d'établir un contact direct avec les conducteurs et leurs accompagnateurs, afin de leur rappeler notamment l'importance du strict respect du Code de la route et la nécessité d'éviter la vitesse excessive ainsi que la conduite en état de fatigue ou d'épuisement, parmi les principaux facteurs à l'origine des accidents. Se poursuivant jusqu'à la fin du mois de septembre, cette campagne vise à sensibiliser les citoyens et les usagers de la route à l'importance du respect des règles de sécurité routière et à renforcer la culture de prévention, particulièrement à l'occasion de la rentrée sociale et scolaire. Elle vise également à rappeler la nécessité de respecter le Code de la route et l'ensemble des mesures préventives susceptibles de contribuer à réduire les accidents de la circulation et leurs conséquences humaines et matérielles. Les conducteurs d'autocars inter-wilayas ont salué cette initiative, soulignant l'importance des conseils qui leur ont été prodigués et la nécessité de respecter les limitations de vitesse et les règles de circulation afin de garantir la sécurité des voyageurs et de l'ensemble des usagers de la route.

Premiers secours

Cycle de **formation** pour la Police à Béchar

Un cycle de formation aux premiers gestes de secours est organisé actuellement au profit d'une trentaine d'agents de l'Unité républicaine de sécurité (URS) de la Sûreté nationale à Béchar, à l'initiative du bureau de formation de la Direction de wilaya de la Protection civile (DWPC), at-on appris samedi auprès de cette instance. Ce programme, qui se déroule à travers plusieurs séances théoriques et pratiques, s'inscrit dans le cadre d'une convention entre la Direction générale de la Protection civile et la Direction générale de la Sûreté nationale. Il vise à renforcer l'efficacité des forces de l'ordre lors des interven-

tions d'urgence et des situations critiques sur la voie publique, a précisé le chargé de la communication du DWPC, le lieutenant Abou Bakr Essedik Baali. Animé par des officiers spécialisés de la Protection civile, ce cycle porte notamment sur les gestes essentiels de premiers secours, dont la réanimation cardio-pulmonaire, l'arrêt des hémorragies et la prise en charge des traumatismes, afin de permettre aux participants d'intervenir rapidement avant l'arrivée des équipes de secours de la Protection civile, at-il expliqué. La formation comprend également des modules consacrés à la gestion des situations de crise et

aux interventions spécifiques sur le terrain, au profit des agents de la Sûreté nationale, tous grades confondus, a ajouté le même responsable. Par ailleurs, un précédent cycle de formation consacré aux techniques de premiers secours et à la prise en charge des personnes, notamment les toxicomanes, avait été organisé par les mêmes formateurs au profit d'agents de la Sûreté de wilaya, particulièrement ceux chargés de la lutte contre les stupéfiants. Cette séance, qui avait également regroupé une trentaine de participants, visait à initier les policiers aux techniques nécessaires à la prise en charge et à la

gestion des personnes présentant des troubles liés à la consommation de drogues et de psychotropes, notamment lors de leur arrestation et de leur détention dans le cadre d'enquêtes judiciaires, a précisé le lieutenant Abou Bakr Essedik Baali. Ces cycles de formation contribuent à renforcer les compétences et les connaissances des policiers en matière de premiers secours lors des différents accidents ainsi que dans la prise en charge des personnes toxicomanes, afin de leur permettre d'accomplir leurs missions dans le respect des personnes et de la législation en vigueur, a conclu la même source.

SUÈDE

Ouverture des bureaux de vote pour les élections législatives

Les bureaux de vote ont ouvert dimanche à 08H00 (06H00 GMT) en Suède pour les élections législatives, un scrutin qui pourrait déboucher sur un retour de la gauche au pouvoir ou sur l'entrée, pour la première fois, de l'extrême droite au gouvernement. Environ huit millions d'électeurs sont appelés aux urnes et plus de la moitié ont déjà voté par anticipation. Ce scrutin se joue entre d'un côté, le bloc de centre-gauche, emmené par la sociale-démocrate Magdalena Andersson, éphémère dirigeante (2021-2022) et de l'autre, Ulf Kristersson, actuel Premier ministre qui espère se maintenir au pouvoir avec sa coalition de droite, soutenue par l'extrême droite. Les bureaux de vote ferment à 20H00 (18H00 GMT), heure à laquelle sont attendus deux sondages à la sortie des urnes. Des résultats partiels plus fiables seront disponibles quelques heures plus tard.

VANUATU

Un mort et 30 disparus dans le chavirement d'un ferry

Le naufrage d'un ferry au Vanuatu a fait au moins un mort, tandis que plus de 30 personnes restent portées disparues, a indiqué dimanche le gouvernement de cet archipel océanien. Le navire Matui a coulé alors qu'il assurait la liaison entre les îles d'Espirito Santo et d'Ambae avec plus de 40 passagers et membres d'équipage à bord, par temps houleux. Dans un communiqué, les services du Premier ministre, Jotham Napat, ont indiqué qu'une dépouille avait été repêchée tandis que 15 personnes avaient pu être secourues. « Plus de 30 personnes restent portées disparues », a précisé la même source. Le naufrage « semble résulter de vents violents, de la non-prise en compte des avertissements maritimes, et peut-être de négligence avec notamment une surcharge du navire », ajoute le communiqué, précisant qu'une enquête avait été ouverte.

CHILI

16 pensionnaires d'une maison de retraite décèdent dans un incendie

Seize (16) personnes âgées ont trouvé la mort dans un incendie qui s'est déclaré dans une maison de retraite, a annoncé samedi la municipalité de Pitrufquén, dans la région de l'Araucanie, au sud de Santiago du Chili. L'incendie s'est déclaré vendredi soir dans l'établissement. Les pompiers sont intervenus rapidement et sont parvenus à le maîtriser. La municipalité de Pitrufquén a exprimé, dans un communiqué, sa douleur face à ce drame. Elle a rendu hommage aux 16 pensionnaires de la maison de retraite décédés dans cet incendie.

BILAN DE L'ÉBOULEMENT AU NÉPAL

Au moins 1.386 morts

Le bilan du violent glissement de terrain survenu au Népal s'est élevé à 1.386 morts et plus de 5.130 personnes portées disparues, a annoncé dimanche l'agence népalaise chargée des situations d'urgences. Un précédent bilan faisait état de 1.374 morts et 5.100 disparus. Une violente crue soudaine a frappé le nord du Népal le 26 août. La catastrophe a été provoquée par une avalanche survenue à la frontière avec la Chine, à environ 20 km au nord-est du poste-frontière de Gyirong. Un torrent de boue, de roches et de débris a dévalé le lit de la rivière sur plus de 70 km à très grande vitesse, détruisant des localités et inondant de vastes zones. Au moins 43 personnes sont décédées en Chine et 519 autres sont portées disparues.

INDONÉSIE

Six morts et 130 disparus après le **chavirement** d'un navire

Les secours poursuivent leurs recherches en mer de Java après le chavirement du ferry Virgo Transport 8, reliant Surabaya, sur l'île de Java, à Banjarmasin, sur l'île de Bornéo, qui a fait six morts et 130 disparus.



Six personnes sont mortes, 130 sont portées disparues et 107 ont été secourues dimanche après le chavirement d'un ferry reliant les îles indonésiennes de Java et de Bornéo, dans des conditions météorologiques difficiles, ont annoncé les services de secours et des responsables des transports. Le navire, Virgo Transport 8, qui transportait 243 personnes, dont 213 passagers et 30 membres d'équipage, avait quitté samedi la ville de Surabaya, dans l'est de Java, à destination de Banjarmasin, sur l'île de Bornéo. Le contact avec le ferry a été perdu tôt dimanche. Selon Bararnas, l'Agence indonésienne de recherche et de

sauvetage, « 107 personnes ont survécu, six sont décédées et 130 sont toujours recherchées ». Le ministre indonésien des Transports, Dudy Purwagandhi, a indiqué que le ferry avait chaviré sans toutefois couler. « D'après les informations que nous avons reçues, sur la base de la surveillance effectuée par hélicoptère, le navire s'est retourné mais n'a pas coulé », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse à Banjarmasin. Selon le chef local des opérations de recherche et de sauvetage, I Putu Sudayana, le capitaine du navire avait signalé aux propriétaires, avant de perdre le contact, que le bâtiment était « en train de pencher ». Les opérations de recherche et de

sauvetage sont ralenties par des vagues pouvant atteindre 2,5 mètres de hauteur. Les survivants retrouvés sont progressivement évacués vers Banjarmasin, où ils reçoivent une prise en charge médicale et psychologique. Les autorités indonésiennes n'ont pas encore établi les causes précises du chavirement. Les premières informations font état de mauvaises conditions météorologiques et d'une forte houle, mais une enquête devra déterminer les circonstances exactes de l'accident. Le bilan pourrait encore évoluer alors que les équipes de secours poursuivent leurs recherches en mer pour tenter de retrouver les personnes toujours portées disparues.

SÉISME EN COLOMBIE

Plus de 778 000 personnes **recensées** sinistrées

Le bilan des personnes affectées par le séisme survenu à San José del Palmar, dans le département colombien de Choco, s'élève à 778 279 personnes et 364 671 familles, selon une mise à jour publiée vendredi par l'Unité nationale pour la gestion des risques de désastres naturels (UNGRD), sur la plateforme américaine X. L'agence colombienne a également recensé 84 855 logements

habitables et 104 037 logements inhabitables. À cela s'ajoutent 19 142 logements détruits et 119 752 logements endommagés. Ce registre permet aux municipalités, avec le soutien des entités du Système national de gestion des risques de catastrophes, d'enregistrer et de transmettre les informations relatives aux personnes affectées et aux dommages signalés sur leurs territoires. L'UNGRD précise que ces informations per-

mettent « d'identifier l'ampleur de l'affectation et d'orienter l'attention des familles ». Le bilan communiqué fait état de 208 034 logements détruits, inhabitables ou endommagés, auxquels s'ajoutent 84 855 logements recensés comme habitables. L'UNGRD continue ainsi de centraliser les données transmises par les municipalités et les différentes entités du dispositif national de gestion des risques.

NIGERIA

Six imams enlevés par des hommes armés dans le nord du pays

Six imams ont été enlevés par des hommes armés dans l'Etat de Zamfara, dans le nord du Nigeria, a déclaré dimanche la police de cet Etat. Samedi, « un groupe de bandits armés, qui auraient été en possession d'armes sophistiquées, a tendu une embuscade » et « intercepté un véhicule transportant les victimes », a expliqué la police de Zamfara, dans un communiqué dimanche. « Les six victimes, toutes identifiées comme des imams, se rendaient apparemment à Talata Mafara lorsqu'elles ont été interceptées et enlevées par les assaillants armés », a-t-elle précisé. Selon des médias locaux, ces imams avaient été invités par le sénateur Abdul'aziz Abubakar Yari, ancien gouverneur de Zamfara, qui organisait dans sa résidence de Talata Mafara un rassemblement religieux. « Les équipes de sécurité ont lancé une opération de recherche intensive, passant au peigne fin les environs afin de localiser et de secourir les victimes, ainsi que d'appréhender les auteurs », a également déclaré la police. Les enlèvements sont devenus une source majeure de revenus pour les groupes armés au Nigeria, actifs dans le nord-ouest et le centre du pays.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Démonstration de force du MCA

Le Mouloudia d'Alger a dissipé tous les doutes avec une éclatante et magistrale démonstration de football. En s'imposant sur le score sans appel de cinq buts à zéro face à la formation nigérienne de l'ASN Nigelec, le Doyen des clubs algériens a validé avec la manière son billet pour le deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions africains.



Disputée un samedi soir sous haute tension au stade de Douéra à Alger, cette rencontre a tourné à la démonstration pure et simple, transformant une qualification en récital et offrant aux milliers de supporters présents une soirée de communion mémorable. Pourtant, la sérénité n'était pas totalement de mise avant le coup d'envoi de cette manche retour. Le match nul et vierge concédé lors de la première confrontation avait laissé un goût d'inachevé et nourri de vives critiques à l'encontre de la ligne d'attaque mouloudéenne. Pointé du doigt pour son manque cruel d'efficacité et son incapacité à concrétiser ses temps forts, le secteur offensif des Vert et Rouge était particulièrement attendu au tournant. Loin de céder à la pression de l'enjeu, les joueurs de la capitale ont répondu de la plus belle des manières, balayant d'un revers de main les sceptiques grâce à une prestation collective flamboyante, empreinte de maîtrise et de réalisme. Dès les premières minutes, l'ambiance des grands rendez-vous s'est emparée de l'en-

ceinte sportive, poussant les Algérois à monopoliser le cuir et à imprimer un rythme étouffant. La délivrance n'a pas tardé à se dessiner : à la dix-septième minute de jeu, l'attaquant Konaté, parfaitement inspiré, a trouvé la faille dans l'arrière-garde nigérienne pour ouvrir le score. Ce but précoce a libéré les tribunes et placé les locaux sur d'excellents rails. Malgré une domination territoriale incontestable et une multitude d'occasions franches, le score est resté figé sur ce service minimaliste d'un but d'écart jusqu'au renvoi aux vestiaires, laissant planer un mince suspense sur l'ampleur définitive de la supériorité mouloudéenne.

Le cavalier seul des locaux

La seconde période s'est toutefois transformée en un véritable cavalier seul des locaux. En panne de solutions face à l'incessante pression algéroise, la défense adverse a fini par craquer de manière spectaculaire à la soixante-neuvième minute, lorsque le malheureux défenseur Lawalé a trompé son propre gardien sur une intervention malheureuse, doublant la mise pour le MCA. Dès lors, le verrou sauté, les Vert et Rouge ont

totalement libéré leur jeu, multipliant les offensives de toutes parts pour assommer définitivement leur adversaire du soir. S'ensuivit une véritable avalanche de buts dans le dernier quart d'heure : Bangoura a corsé l'addition à la soixante-seizième minute d'une frappe limpide, immédiatement imité, deux minutes plus tard à peine, par Boukholda qui a inscrit le quatrième réalisation à la soixante-dix-huitième. Enfin, pour parachèvement ce festival offensif de haute volée, Mossi Nduwumwé est venu corser l'addition à la troisième minute de la fin du temps réglementaire, entérinant un cinglant 5-0 final. Grâce à cette masterclass offensive, le Mouloudia d'Alger envoie un message fort et clair à l'ensemble de ses futurs rivaux sur le continent : le Doyen est de retour au premier plan, armé d'ambitions XXL et d'un potentiel offensif désormais pleinement retrouvé. Au prochain tour, la marche s'annonce toutefois plus haute avec l'affrontement face au club nigérien du FC Rangers International, mais les Algérois aborderont cette échéance avec le plein de certitudes et un capital confiance au zénith.

Norvège

Chiakha à la Madjer

Amin Chiakha continue d'enchaîner avec Rosenborg. Encore buteur ce samedi, l'attaquant algérien confirme sa grande forme à quelques jours de la première liste de Brahim Hemdani. Amin Chiakha continue sur sa lancée avec Rosenborg. Une nouvelle fois titularisé ce samedi, l'international algérien a encore trouvé le chemin des filets en marquant le deuxième but face à Tromsø, confirmant un peu plus son excellente forme du moment. Sur l'action, Chiakha fait parler son sens du but. Opportuniste dans la surface de réparation, il profite de deux contres favorables sur des défenseurs adverses. Le ballon lui revient finalement dans les pieds et l'Algérien ne tergiverse pas : d'une talonnade astucieuse, il glisse le ballon sous le gardien pour donner l'avantage à Rosenborg. Avec cette nouvelle réalisation, Chiakha porte désormais son total à 12 buts en championnat cette saison. A seulement 20 ans, il s'impose comme l'un des hommes forts de son équipe et confirme semaine après semaine qu'il est en train de franchir un cap important dans sa progression. Cette forme pourrait également lui ouvrir les portes de l'équipe nationale A. A quelques jours de l'annonce de la première liste de Brahim Hemdani, sa convocation apparaît de plus en plus probable. S'il maintient ce niveau, il sera difficile pour le nouveau sélectionneur de l'ignorer.

Hull City

Belloumi renverse Chelsea avec un doublé

Mené rapidement à Stamford Bridge, Hull City a pu compter sur un Bachir Belloumi en feu. L'international algérien a inscrit un doublé pour renverser Chelsea. Bachir Belloumi est en train de signer une prestation XXL face à Chelsea. Alors que Hull City était mené après l'ouverture du score de Morgan Rogers dès la 7e minute, l'international algérien a pris ses responsabilités pour remettre les Tigers dans la rencontre. A la 28e minute, Bachir Belloumi a d'abord permis à Hull de revenir à hauteur en trouvant le chemin des filets pour égaliser. Une réalisation importante dans un moment où Chelsea semblait avoir pris le contrôle de la rencontre, mais l'Algérien n'avait visiblement pas terminé son récital. Quelques minutes plus tard, le numéro 10 a récidivé pour donner l'avantage aux siens. Placé aux abords de la surface, Belloumi a déclenché une frappe en direction du but. Le ballon a été légèrement dévié par un défenseur londonien, sans pour autant modifier suffisamment sa trajectoire pour empêcher Hull City de passer devant au score. Après sa passe décisive face à Coventry et ses bonnes prestations depuis le début de saison, Belloumi franchit encore un cap. Avec ce doublé à Stamford Bridge, l'Algérien porte pratiquement Hull City à lui seul face à Chelsea et confirme qu'il s'adapte parfaitement aux exigences de la Premier League.

Championnats d'Afrique de karaté-do 2026 (3e journée)

L'Algérie décroche 37 médailles

La sélection algérienne de karaté a porté sa moisson à 37 médailles, dont 8 en or, à l'issue de la troisième journée des Championnats d'Afrique 2026, qui se déroulent à la Coupole du complexe olym-

pique Mohamed-Boudiaf d'Alger, avec la participation des catégories seniors, juniors, cadets et espoirs. Après les 29 médailles décrochées dans les catégories seniors, juniors et cadets, les karatékas algériens ont ajouté samedi huit nouvelles médailles chez les espoirs, dont une en or, trois en argent et quatre en bronze. La médaille d'or a été remportée par Melissia Louni, sacrée dans la catégorie des moins de 55 kg. Les trois médailles d'argent ont été obtenues par Nizar Achouri (+84 kg), Aïcha Rouichi (+68 kg) et Alaa Eddine Guichou

(-60 kg). Les quatre médailles de bronze reviennent à Hibetallah Ghodbane, en kata individuel dames, Louai Loucif, en kata individuel hommes, Milina Idri (-50 kg) et Abderrazak Ghouri (-84 kg). Le bilan algérien s'établit ainsi à 37 médailles, dont 8 en or, 12 en argent et 17 en bronze. Les Championnats d'Afrique se poursuivront dimanche, avec le déroulement des épreuves par équipes seniors.

L-1 MOBILIS (2E JOURNÉE)

Le CSC bat l'ASO et se relance

Le CS Constantine a dominé l'ASO Chlef 3-0 (mi-temps 1-0), en match disputé samedi soir, au stade Chahid Hamlaoui de Constantine, en clôture de la deuxième journée de Ligue 1 Mobilis. Les Sanafir ont ouvert le score à la 31e minute de jeu, par l'intermédiaire de Chikhi, avant de corser l'addition par Agbagnio (53e) et Chaâbane (84e). Un précieux succès à domicile, qui permet au vieux club constantinois de porter son capital à quatre points, et de rejoindre l'USM Alger, le CR Belouizdad, l'ES Ben Aknoun en tête du classement provisoire, avec le même nombre d'unités pour chacun de ces clubs.

Un peu plus tôt dans l'après-midi, le MB Rouissat avait mis fin à la bonne entame de l'Olympique Akbou, en lui infligeant une défaite (2-0), grâce notamment aux réalisations d'El Orfi (57e) et Amokrane (90e+5). Une victoire importante à domicile, qui permet au club de Ouar-gla d'empocher ses premiers points dans ce nouvel exercice et de se replacer dans le milieu de tableau, alors que l'OA, qui avait fait sensation lors de la précédente journée, en allant s'imposer 2-0 chez la JS El Biar marque le pas. Un précieux succès pour les gars d'El Hamri, grâce auquel ils se hissent dans le milieu de tableau, alors que leur adversaire du

jour reste dans la deuxième partie du classement, avec un seul point au compteur. Cette deuxième journée est amputée des matchs JS Kabylie - MC Alger et JS Saoura - USM Khenchela, ayant été reportés à des dates ultérieures, en raison de la participation du Mouloudia et de la JSS au premier tour préliminaire de la Ligue des champions.



LIGA

Le Real Madrid **étrille** le Rayo Vallecano

Le Real Madrid s'est repris après sa défaite surprise contre le Real Betis en s'imposant tranquillement 4-1 face au Rayo samedi soir, ce qui porte à quatre son nombre de victoires lors de ses cinq premières journées de Liga.



Mbappe a ouvert le score sur penalty avant de servir Alvaro Carreras quelques minutes plus tard, puis Jude Bellingham a repris en une touche le centre en retrait de Vinicius Jr pour alourdir l'addition. Sergio Camello a brièvement réduit l'écart après la pause, mais Mbappe a scellé la victoire dans le temps additionnel, prolongeant ainsi la série d'invincibilité à domicile du Real Madrid contre le Rayo à 17 matches depuis 1996.

L'entraîneur du Real Madrid, Jose Mourinho, a mis en avant l'efficacité offensive de son équipe tout en regrettant une fatigue physique visible en seconde période après un calendrier chargé, en particulier après les efforts fournis en Ligue des champions en milieu de semaine.

Évaluant la finition de son équipe après le match, le technicien portugais a déclaré, comme cité par MadridXtra : « Nous marquons beaucoup de buts, mais

nous ratons aussi beaucoup d'occasions. J'ai dit à mon staff qu'un jour, il y aura une équipe qui nous fera payer toutes ces occasions manquées (rires).

« Il y aura un match où nous marquerons sept buts », a-t-il ajouté. « Nous avons joué pendant 45 minutes et ensuite c'était fini. Je savais que les joueurs étaient fatigués et ne pouvaient pas jouer une autre mi-temps comme ça. Regardez comment Bellingham a joué les dix dernières minutes, sans énergie. »

Silva évoque son adaptation au milieu de terrain

Si Mbappé est entré dans l'histoire en égalant le record de Karim Benzema en 2021-2022 de six buts lors de ses cinq premiers matches, Bernardo Silva a lui aussi franchi une nouvelle étape pour asseoir son influence dans l'équipe. Le milieu portugais est arrivé cet été comme l'une des recrues phares du club et endosse progressivement un rôle central dans le pro-

jet, en dictant le tempo et en apportant du contrôle à la circulation du ballon de l'équipe.

Revenant sur son adaptation après ce succès, Silva a détaillé ce que son entraîneur attend de lui : « Nous sommes heureux d'avoir pris les trois points, mais nous devons maintenant nous préparer pour le prochain match. Ce que Jose Mourinho me demande ? D'aider à la construction avec le ballon. Il veut que j'apporte plus de fluidité à l'équipe pour que nous puissions faire progresser le ballon. J'essaie de m'adapter et de donner la meilleure version de moi-même. » Le géant espagnol se tourne immédiatement vers l'action nationale en semaine lorsqu'il se déplace pour affronter Elche mardi soir afin d'entretenir sa très bonne dynamique. La pression se déplace désormais sur Barcelone, qui doit prendre les trois points contre Levante pour reprendre trois points d'avance en tête de la Liga. Mourinho est confronté à la tâche délicate de faire tourner intelligemment son

USA/MLS

Messi brille, mais Miami accroché

Surridge a percé la ligne arrière de Miami pour reprendre la passe d'Andy Najar dès la quatrième minute, avant qu'un corner dangereux de Messi ne soit dévié par Reed Baker-Whiting jusque dans le but.

L'Argentin a ensuite trouvé le petit filet d'une frappe de 20 mètres après avoir combiné avec Rodrigo De Paul peu après l'heure de jeu. Cependant, Surridge a frappé de nouveau à bout portant dans les dernières secondes du temps additionnel pour punir un mauvais marquage et arracher un match nul 2-2.

Ce but était le 99e de Messi toutes compétitions confondues avec Miami, ce qui le porte à 19 réalisations en championnat et seul en tête de la course au Soulier d'or de la MLS. Le joueur de 39 ans avait déjà trouvé le poteau plus tôt dans la période, au terme

d'une prestation offensive très remuante. Cependant, sa contribution individuelle a finalement été gâchée par une nouvelle erreur défensive tardive des hôtes. Ce résultat laisse Miami avec une seule victoire lors de ses neuf derniers matches toutes compétitions confondues. L'équipe de Guillermo Hoyos reste deuxième de la Conférence Est avec 45 points en 25 matches, mais elle a laissé passer une occasion en or de revenir sur le leader. Nashville rentre chez lui avec son confortable matelas de neuf points en tête totalement préservé.

Ligue 1

Saint-Etienne se fait surprendre

En s'inclinant sur la pelouse de Dunkerque (1-2) ce samedi, l'ASSE a vu sa série de cinq succès d'affilée s'arrêter lors de la 6e journée de Ligue 2. Les Verts conservent tout de même la tête du classement, avec trois points d'avance sur Reims.

Même en faisant peur à toute la Ligue 2 après avoir remporté ses cinq premières rencontres, Saint-Étienne n'a toujours pas inversé la malédiction qui semble lui coller à la peau au stade Marcel-Tribut de Dunkerque. Après avoir subi deux défaites en 2024 et en 2025, les Verts ont à nouveau chuté dans le petit stade nordiste et Ian Cathro ne sera pas le premier entraîneur stéphanois de l'histoire à réussir à l'emporter sur les six premières journées.

Pour faire six sur six, il aurait fallu mieux défendre sur les deux frappes magistrales de Khalil Ayari (1-1, 52e) et de Souleymane Keita (2-1, 58e). Et c'est certainement offensivement que Saint-Étienne devra avoir le plus de regrets et de remise en question. Un paradoxe quand on sait que le leader au classement avait débarqué samedi à Dunkerque avec une moyenne de 3,2 buts inscrits par rencontre.

Pour les occasions, on ne parlera pas trop de la première période, insipide, brouillonne et hachée. Pourtant, l'ouverture du score d'Augustine Boakye, juste avant la pause (0-1, 43e) nous avait laissés croire que la machine infernale verte était de nouveau en fonction. À raison, mais sans être efficace. Irvin Cardona, clinique jusqu'ici, manquait le cadre (62e), Jakob Breum, à bout portant, butait sur le gardien nordiste (68e) tout comme Maxime Bernauer sur une frappe à l'entrée de la surface (75e).

Mohamed Ramos, gardien espagnol formé au Real Madrid et arrivé l'été dernier, continuait son show face à Zuriko Davitashvili (86e). Pour finir, Boakye voyait sa frappe, certes contrée, venir s'écraser sur la transversale (90e + 2). Dans l'affaire, ni Cardona, ni Thierno Ballo (4 buts chacun en 5 matches) n'auront amélioré leurs statistiques.

ARSENAL

Arteta **furieux** contre l'arbitrage

Arsenal a maintenu son début de saison parfait en venant à bout d'une résistante équipe de Sunderland avec une victoire 2-0 au Stadium of Light samedi soir. Raya a réalisé un arrêt héroïque sur penalty face à Enzo Le Fee à seulement 121 secondes avant que le remplaçant de la seconde période Guimaraes n'ouvre son compteur avec le club d'un superbe enroulé des 20 mètres. Saka a ensuite assuré les trois points dans le temps additionnel sur penalty après un deuxième carton jaune pour Reinildo Mandava.

Malgré une sixième victoire consécutive toutes compétitions confondues pour son équipe,

Arteta était furieux de la décision de l'arbitre John Brooks de sanctionner Ezri Konsa après un duel avec Dan Ballard. S'en prenant à l'arbitrage après le match, l'entraîneur espagnol a déclaré à TNT Sports : « Ils [les arbitres] auraient pu changer le match. Vous savez. »

Interrogé sur le fait de savoir s'il faisait référence au penalty de Sunderland, Arteta a ajouté : « Oui. À 100 %. C'est inacceptable à ce niveau. Inacceptable. Cela peut changer le cours d'une saison. Ce n'est pas acceptable. Je l'ai regardée 10 fois pour m'en assurer. Cela ne peut pas arri-

ver. Je suis impliqué dans le football depuis 27 ou 28 ans. Ce n'est un penalty dans aucun cas, dans aucun match, dans aucun contexte et dans aucun championnat. Je suis très heureux d'un côté, mais très inquiet de l'autre. »

Le tacticien réclame une meilleure protection

L'arrêt brillant de Raya sur le penalty a préservé le clean sheet d'Arsenal et a fait de lui le seul gardien à avoir arrêté un penalty en Premier League jusqu'ici cette saison. Exprimant de vives inquiétudes concernant l'utilisation de la VAR et le niveau général de l'arbitrage, Arteta a déclaré à BBC Match of the Day : « Vous êtes sur-

pris ? Non ? D'accord. « C'est une prise de judo de l'adversaire. Ezri ne fait rien. Regardez simplement. Nous avons beaucoup de caméras et la VAR ; nous devons prendre nos responsabilités pour protéger le jeu. Le jeu n'a pas été protégé, et cela aurait pu nous coûter le match et l'élan, ce qui est quelque chose de vraiment, vraiment grave. « J'ai adoré l'arrêt de David, ainsi que la réaction de l'équipe, la façon dont nous avons fait face à tout, mais cela ne devrait jamais arriver ; ce n'est pas juste, et je suis triste, très triste, dans ce sens. Je le dis très clairement publiquement parce que c'est pour le jeu ; ce n'est pas seulement pour Arsenal. Cela ne peut pas arriver à ce niveau. »

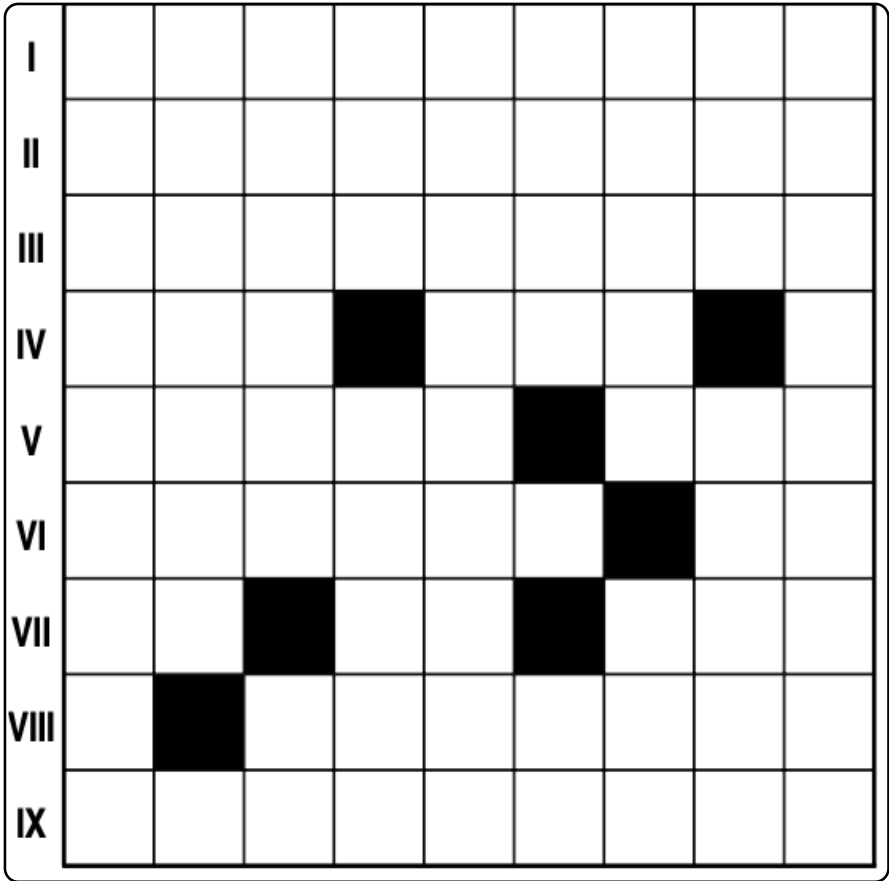
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

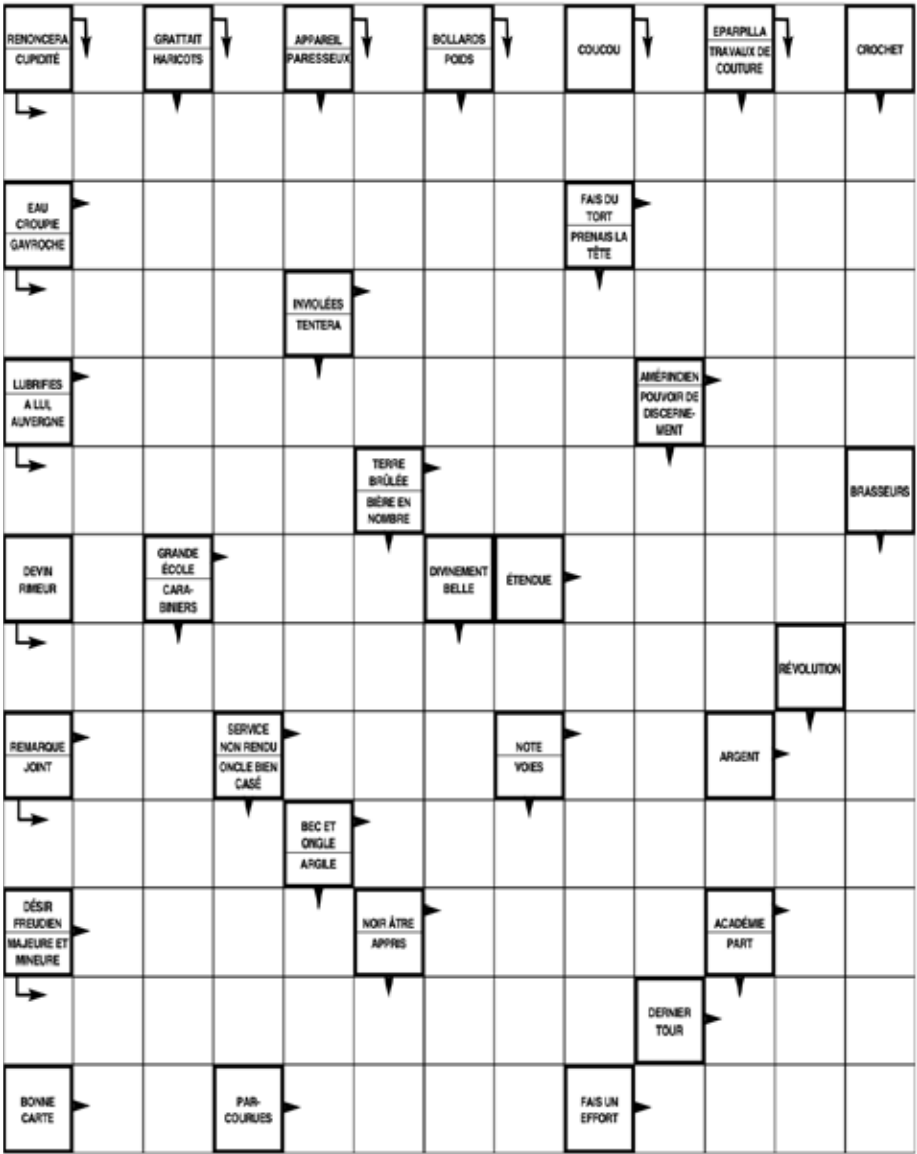
I. Il monte les étage en roulant. II. Musulmane du temps jadis. III. Ils veulent maintenir la Terre Promise en l'Etat. IV. Remué. Rappel. V. Salpêtre. Prénom féminin. VI. Prendre du liquide. Difficulté. VII. Paire romaine. Négation. Absorbés. VIII. Aster à fleurs bleues. IX. Abandonnez.

VERTICALEMENT

1. Capital. 2. Singe-écureuil. 3. Cassa la croûte. Arboricole. 4. Molécule vitale. Lieux de réunion pour adeptes du crochet. 5. Lieux de traites. 6. Grand club de foot. 3ème sous sol. 7. Preuve de noblesse. Loup de mer. 8. Un à New York. Arcade. 9. Remâchez.



LES MOTS FLÉCHÉS



MOTS MÊLÉS

- AIRBAG
AUTORADIO
BATTERIE
BOUGIE
CALANDRE
CAPOT
CARTER
CEINTURE
CHASSIS
COFFRE
COMPTEUR

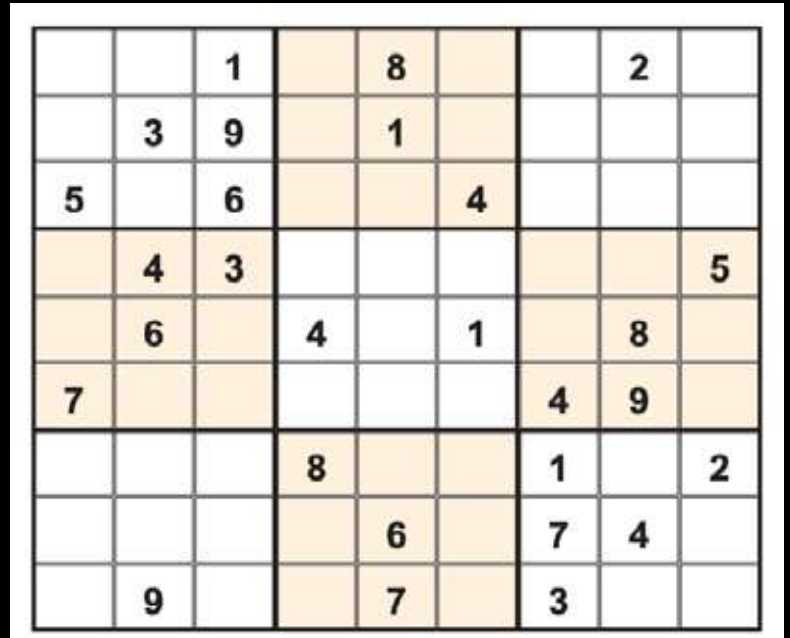
COURROIE
CRIC
DIESEL
ENJOLIVEUR
ESSENCE
FILTRE
FREIN
FUMEE
KLAXON
LIVREUR
MOTEUR

PEDALE
PERMIS
PHARE
PISTON
PNEU
PORTIERE
RADIATEUR
RESERVOIR
RIVET
SOUPAPE
STARTER

SUPER
SUSPENSION
TAMBOUR
TOLE
TRAPPE
VIDANGE
VITESSE
VOLANT



SUDOKO



SOLUTION
LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO – LES MOTS CROISÉS



COUS COUS FEST 2026

L'Algérie met son couscous à l'épreuve

Du 18 au 27 septembre, la Sicile accueille la 29^e édition du Cous Cous Fest. Le chef Walid Benattia représentera l'Algérie au Championnat du monde de couscous, aux côtés de sept autres délégations.

Du 18 au 27 septembre, San Vito Lo Capo, en Sicile, sera au rendez-vous de la 29^e édition du « Cous Cous Fest », festival international dédié au couscous. Huit délégations prendront part au Championnat du monde de couscous, avec l'objectif de décrocher le titre.

Pendant dix jours, la ville sicilienne vivra au rythme de la gastronomie, de la musique et des échanges entre les différentes cultures représentées. Au cœur du centre historique et le long du front de mer, l'Expo Village réunira des stands consacrés à l'artisanat et aux produits siciliens. Les visiteurs pourront également découvrir les « Case del Cous Cous », qui proposeront plusieurs variantes du célèbre plat, inspirées de différentes traditions culinaires. Les soirées seront consacrées à la musique avec des concerts gratuits organisés sur la plage.

Huit pays, huit façons de raconter le couscous. Le Championnat du monde constitue le principal rendez-vous du festival. Cette année, huit équipes défendront les couleurs de leurs pays à travers des recettes et des traditions différentes.

Le Brésil sera représenté par le chef Paulo Ricardo Souza Aires, fondateur à Rome d'un restaurant consacré aux cuisines d'Amérique du Sud et des Caraïbes. Il présentera un couscous nordestino.

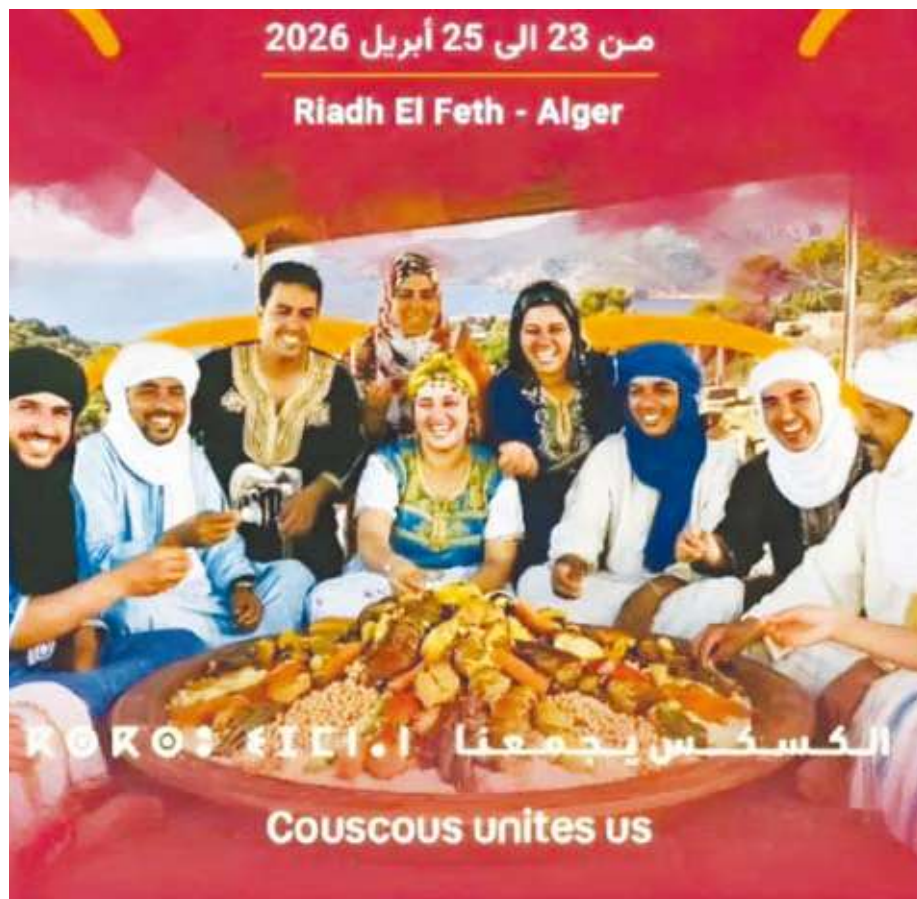
Le Sénégal participera avec Fatimata Diagne et son fils Mouhametd Babou. Installés en Italie depuis plus de vingt ans, ils défendront une préparation traditionnelle à base d'agneau et de légumes.

L'Espagne misera, pour sa part, sur une recette familiale transmise de génération en génération dans la région de Valence.

Cette édition sera également marquée par la participation d'une équipe palestinienne. Sa présence s'inscrit dans l'esprit revendiqué par le festival depuis sa création, celui de la « paix par la cuisine ».

L'Algérie sera présente dans cette compétition avec le chef Walid Benattia, chef exécutif et propriétaire de la Maison des Mets, développée à Sétif et à Alger.

À travers ses établissements, le chef défend une approche qui associe la gastronomie à d'autres expressions artistiques. Ses espaces sont conçus autour des métiers de la cuisine, tout en restant



ouverts aux arts, avec l'ambition de faire de la gastronomie un espace de culture, de transmission et de création.

À San Vito Lo Capo, Walid Benattia sera accompagné d'une équipe composée d'Asma Benattia, directrice de production et cheffe pâtissière, des cheffes de cuisine Imane Bouchene et Amine Boukrra, ainsi que de Hadia Dib.

La délégation algérienne devra notamment composer avec la Tunisie, qui demeure la nation la plus titrée dans l'histoire du championnat. L'année dernière, la délégation tunisienne avait décroché une place sur le podium avec un couscous vegan inspiré de l'esprit d'une chartreuse de légumes.

Les précédentes éditions ont montré que le titre reste ouvert. En 2025, le championnat avait été remporté par le Portugal avec un couscous inspi-

ré d'une recette familiale à base de poulet. La préparation portugaise avait devancé des cheffes italiennes et le duo tunisien.

En 2024, la Tunisie visait un sixième sacre avec un couscous mer-montagne associant fruits de mer et épices rares.

Le rendez-vous sicilien s'annonce donc particulièrement disputé. Si l'Algérie ne part pas avec le statut de favorite incontestée, les résultats des dernières éditions montrent que le concours reste ouvert. Entre recettes traditionnelles, transmission familiale et nouvelles interprétations, l'originalité peut aussi faire la différence.

Pour la délégation algérienne, l'enjeu sera ainsi de défendre le savoir-faire national autour d'un plat profondément ancré dans les traditions culinaires du pays, face à sept autres propositions venues d'horizons différents.

L'Orchestre philharmonique international d'Algérie lance ses auditions

À l'initiative du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et dans le cadre du projet porté par le ministère de la Culture et des Arts, les auditions pour intégrer le futur Orchestre philharmonique international d'Algérie débute- ront le 28 septembre 2026. Le projet entre dans une nouvelle phase. Les auditions destinées aux musiciens professionnels et aux jeunes talents seront organisées à travers plusieurs régions du pays, dans le cadre du processus de constitution de cette nouvelle formation musicale placée sous la direction du maestro Amine Kouider. L'administration de l'Orchestre philharmonique international d'Algérie organise cette opération en coordination avec l'Opéra d'Alger « Boualem Bessaïeh ».

Les musiciens professionnels intéressés sont conviés aux auditions prévues les 28, 29 et 30 septembre 2026 au siège de l'Opéra d'Alger « Boualem Bessaïeh ».

Cette première session permettra d'entamer la sélection des musiciens appelés à intégrer l'orchestre et à participer à sa mise en place. Une deuxième session est réservée aux jeunes musiciens. Elle aura lieu du 1er au 6 octobre 2026 dans les instituts régionaux de formation musicale d'Alger, d'Oran, de Batna et de Laghouat. Cette ouverture aux jeunes talents constitue l'un des principaux volets de l'opération. Elle doit permettre aux jeunes musiciens de rejoindre une formation nationale de haut niveau et de contribuer au renforcement de la scène musicale algérienne. Valoriser les compétences nationales. La création de l'Orchestre philharmonique international d'Algérie vise également à valoriser les compétences artistiques nationales. Le projet entend offrir aux musiciens un cadre structuré pour développer leurs talents et travailler autour du patrimoine musical algérien. À travers cette nouvelle formation, le patrimoine musical algérien est appelé à occuper une place importante dans le travail de l'orchestre, tout en favorisant l'émergence de nouvelles compétences. Le lancement des auditions marque ainsi une étape concrète dans la création de l'Orchestre philharmonique international d'Algérie. Les musiciens professionnels comme les jeunes talents sont désormais appelés à prendre part à cette opération de sélection, qui doit permettre de constituer les effectifs de cette formation placée sous la direction du maestro Amine Kouider.

À terme, l'orchestre est appelé à porter et à représenter l'héritage musical et culturel algérien, en s'appuyant sur les compétences artistiques nationales.

PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES

L'OPU renforce ses publications médicales en anglais

En prévision de l'année universitaire 2026-2027, l'Office des publications universitaires (OPU) annonce la parution d'un nouveau guide consacré à la médecine légale, au droit médical et à l'éthique. L'ouvrage, destiné notamment aux étudiants en médecine, est publié en anglais conformément aux orientations du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. L'Office des publications universitaires poursuit ainsi le développement de son offre scientifique en anglais. Le nouvel ouvrage, intitulé *Forensic Medicine Medical Law and Ethics Guidebook: Skills, Semiology, Sample Stations and Examiner Perspectives* « Médecine légale, droit médical et éthique : guide OSCE/ECOS – Compétences, sémiologie, exemples de stations et point de vue de l'examineur », a été écrit par les docteurs Benyagoub Massinissa et Benazzouz Redouene Sid Ahmed. Selon le directeur général de l'OPU, le professeur Zine El Abidine Boumelit, ce guide répond à un objectif précis : « Développer les compétences pratiques des étudiants en médecine ». Il est consacré à trois domaines considérés comme essentiels dans la formation médicale : la médecine légale, le droit médical et l'éthique

médicale. L'ouvrage entend accompagner les étudiants dans l'acquisition de compétences nécessaires à la prise en charge de situations comportant des dimensions médicales, juridiques et éthiques.

Le Pr Boumelit précise que le guide accorde une place importante à l'examen clinique objectif structuré (ECOS), une méthode d'évaluation permettant de mesurer la capacité des étudiants à mobiliser leurs connaissances dans des situations pratiques, selon une démarche rigoureuse et objective, dans le respect des exigences légales et des normes éthiques. Destiné aux étudiants, mais également aux enseignants et aux formateurs spécialisés en médecine légale, droit médical et éthique médicale, le manuel associe apports théoriques et exercices pratiques. Il présente les notions fondamentales de ces disciplines en s'appuyant sur une méthodologie conforme au programme officiel algérien de médecine légale. Les auteurs y proposent également plusieurs exemples de stations d'examen ECOS. Ces exercices doivent permettre aux étudiants de s'entraîner à analyser et à gérer de manière objective et méthodique des situations à la fois médicales, juridiques et éthiques. Le guide

s'adresse aussi aux enseignants chargés de préparer et d'évaluer les étudiants. Il leur fournit des modèles pratiques pour concevoir les stations d'examen, harmoniser les critères d'évaluation et élaborer des grilles adaptées. Pour les auteurs, cette démarche doit contribuer à une évaluation plus précise, équitable et objective des compétences acquises. L'objectif de l'ECOS, expliquent-ils, n'est pas de placer les étudiants face à des situations inutilement complexes. Il s'agit plutôt de vérifier leur capacité à assurer une pratique médicale sûre, à adopter une conduite professionnelle responsable et à maîtriser les règles juridiques ainsi que les principes éthiques applicables aux relations avec les patients, les victimes, leurs familles et les autorités judiciaires. Les auteurs estiment également que la présentation du raisonnement médico-légal de manière claire, pratique et reproductible peut transformer la préparation à l'OSCE/ECOS en véritable expérience d'apprentissage. Une démarche qui doit permettre de consolider les connaissances, d'améliorer les compétences et de renforcer la confiance des futurs médecins dans leur prise de décision. Pour le directeur général de l'OPU, cette publication s'inscrit dans

les efforts de l'office visant à proposer des ressources scientifiques et académiques actualisées en anglais. Elle accompagne l'évolution de la formation médicale et participe, selon lui, à l'amélioration de la qualité de l'enseignement universitaire et au renforcement de l'ouverture de l'université algérienne sur la communauté académique internationale. Par ailleurs, le Pr Zine El Abidine Boumelit a annoncé la réception d'un nouveau projet de manuel pédagogique consacré à la langue et à la civilisation chinoises. Réalisé par la professeure Ferial Filali de l'Université d'Alger 2, l'ouvrage est destiné aux étudiants de licence spécialisés dans cette discipline. Intitulé « De Confucius à TikTok », le manuel retrace l'évolution de la civilisation chinoise, de ses fondements intellectuels et culturels antiques jusqu'à ses expressions contemporaines. La publication devrait être présentée au Salon international du livre d'Alger (SILA). Elle viendra ainsi compléter les publications universitaires spécialisées consacrées à la langue et à la civilisation chinoises et contribuer à renforcer la place de cette discipline dans le paysage culturel et scientifique national, souligne le Pr Boumelit.

Rédaction Culturelle

Trait d'esprit

“Le bon et le beau ne s’oublent pas, ils vivent dans les légendes et dans les chants.”

Hans Christian Andersen

Coup de filet contre le trafic de drogue à Tlemcen

Dans un élan déterminé de lutte contre la criminalité organisée, les services des douanes de Tlemcen ont, en étroite collaboration avec le service de sécurité de l’armée de la 2e région militaire, réussi à frapper un grand coup contre les réseaux de narcotrafic. C’est lors d’une opération soigneusement orchestrée que ces forces de l’ordre ont réussi à saisir 45,5 kg de résine de cannabis, communément appelée kif traité. Cette intervention, menée avec un dispositif de surveillance rigoureux, a également conduit à la confiscation d’un fusil à pompe, de 30 cartouches, et d’un véhicule utilisé pour le transport de cette substance illégale. Trois individus ont été interpellés sur les lieux de l’embuscade et ont été immédiatement remis aux autorités compétentes pour la suite des procédures judiciaires.

Inauguration du stade des Martyrs d’Akbou

Hier, le nouveau stade des Martyrs d’Akbou a été officiellement inauguré. Cette infrastructure sportive longtemps attendue offre enfin aux clubs et aux supporters de la région un cadre digne de ce nom. Les formations de football locales vont pouvoir évoluer dans de bien meilleures conditions. Les terrains, les vestiaires et l’ensemble des installations permettent désormais d’organiser les rencontres avec davantage de sérénité et de professionnalisme. Les supporters profitent eux aussi de commodités améliorées et d’un environnement plus agréable pour suivre leurs équipes. Cette réalisation est le fruit d’un engagement clair de l’Assemblée populaire communale d’Akbou. L’APC a consacré une enveloppe budgétaire importante au réaménagement de l’enceinte. L’investissement répond à une attente forte des clubs de la région et vient renforcer le tissu sportif de la ville. Avec ce stade rénové, Akbou se dote de nouvelles perspectives pour le développement du football et l’épanouissement des jeunes sportifs. Les conditions de pratique s’améliorent et l’ambition locale gagne un outil concret pour progresser.

Triathlon junior : l’Algérie remporte l’or, l’argent et le bronze à Monastir 2026

Les sélections algériennes (juniors) de triathlon ont décroché trois médailles (une or, une argent et une bronze) à la Coupe d’Afrique 2026 de la catégorie, disputée samedi à Monastir (Tunisie). La médaille d’or a été l’œuvre de Saleha Nardjes Berrached, devant sa compatriote Dalia Aïdouni, qui s’était contentée du bronze, au moment où Mohamed Billel Dehbi avait décroché l’argent chez les garçons. Berrached s’était imposée avec un chrono de 1:07.21, devant la Tunisienne Aya Dhifallah (1:07.53), et sa compatriote Dalia Aïdouni (1:08.25), alors que Dehbi avait réussi un chrono de 56:57, qui l’avait placé à la deuxième place, derrière le Tunisien Mohamed Amine Khemais, vainqueur chez les garçons en 55:39. Les épreuves se sont déroulées sur une distance de 20 kilomètres (vélo), 5 kilomètres (course à pied) et 750 mètres de nage (sprint). Ouverte également aux catégories des U13, U15 et U17, la compétition s’est déroulée à Skanes, relevant de la région de Monastir.

L’ONU appelée à agir sur les ressources du Sahara occidental

L’Observatoire international de surveillance des ressources naturelles du Sahara occidental, Western Sahara Resource Watch (WSRW), demande à l’ONU d’intégrer la gestion des ressources naturelles dans le processus politique concernant le Sahara occidental. L’ONG propose la création d’un mécanisme transparent pour gérer les revenus générés par ces ressources, suggérant qu’ils soient conservés dans un fonds fiduciaire jusqu’à un règlement légal du statut du territoire. Cette initiative vise à éviter que l’exploitation des ressources ne rende le statu quo plus attrayant qu’un véritable accord. De plus, WSRW appelle l’ONU à suivre de près les activités liées aux ressources et à garantir l’accès des observateurs des droits de l’homme au territoire. L’organisation insiste sur le fait que la question des ressources est centrale pour l’autodétermination du peuple sahraoui et que l’ONU doit agir pour prévenir un usage économique qui restreindrait leurs futurs choix.

Le doyen de la Grande Mosquée d’Alger à Nouakchott

Mohamed al-Ma'mun al-Qasimi al-Hassani, ministre d’État et doyen de la Grande Mosquée d’Alger, s’est rendu dimanche 13 septembre à Nouakchott. Il participe aux travaux du 38e Congrès international sur la biographie du Prophète (Paix et Salut sur Lui) organisé par le Rassemblement culturel islamique de Mauritanie et d’Afrique de l’Ouest les 14, 15 et 16 de ce mois. À son arrivée, le doyen a été accueilli par le ministre des Affaires islamiques et de l’Éducation traditionnelle, El Vadil Ould Sidaty Ould Ahmed Louly, par l’ambassadeur d’Algérie en Mauritanie, Amine Sid, et par le coordinateur général du congrès, Mohamed al-Hafidh al-Nahwi, également président du Conseil de la langue arabe en Mauritanie. Ce rendez-vous international se déroule sous le thème de la voie du Prophète dans la gestion de la diversité et de la différence ainsi que dans la promotion des points communs. Il réunit une élite d’oulémas, de cheikhs et de prédicateurs venus de différentes régions du monde islamique. Le doyen de la Grande Mosquée d’Alger a prononcé un discours lors de la séance d’ouverture.

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :



028 26 99 24

L'EXPRESS

UNIVERSITÉ DE BÉJAÏA

« Saldae Project » une semaine placée sous le signe de la coopération internationale

L’université de Béjaïa accueillera, du 14 au 17 de ce mois, les partenaires du « Saldae Project », à l’occasion d’une semaine consacrée à l’échange, à la coopération et à la mise en œuvre de stratégies d’internationalisation dans le milieu universitaire.



PAR MEHDAOUI I.

Cette rencontre se veut un espace de dialogue et de partage entre les différents établissements et acteurs associés au projet. Elle permettra de renforcer les liens entre les partenaires, de mettre en valeur les expériences développées au sein des institutions participantes et d’explorer de nouvelles perspectives de collaboration. Au programme de cette semaine figurent plusieurs activités destinées à favoriser la découverte mutuelle, le réseautage et la valorisation des établissements partenaires. Les participants seront notamment invités à échanger autour des compétences et des bonnes pratiques, avec l’objectif de partager les expériences et les appro-

ches susceptibles de contribuer au développement de l’internationalisation universitaire. Une place particulière sera également accordée aux étudiants. Des ateliers consacrés aux étudiants et à l’intelligence artificielle permettront d’aborder les nouvelles possibilités offertes par les technologies émergentes dans le domaine de l’enseignement supérieur, tout en favorisant la réflexion sur leur utilisation dans les parcours et les projets universitaires. La dynamique d’échange s’étendra par ailleurs aux clubs scientifiques et aux réseaux partenaires. Des rencontres seront organisées afin de favoriser le dialogue entre les structures estudiantines, de stimuler les initiatives communes et de créer de nouvelles opportunités de collaboration. À travers cette programmation

mêlant échanges institutionnels, ateliers pratiques, activités estudiantines, intelligence artificielle, réseautage et découverte culturelle, le “Saldae Project” entend ainsi favoriser une approche globale de la coopération universitaire. Pour l’université de Béjaïa, cet événement constitue une occasion de renforcer sa visibilité auprès de ses partenaires, de valoriser ses initiatives et de consolider son ouverture sur les réseaux universitaires internationaux. Le programme prévoit enfin plusieurs visites et activités d’immersion culturelle dans la ville de Béjaïa. Une dimension qui permettra aux participants de découvrir le territoire qui accueille cette rencontre et d’aller à la rencontre de son patrimoine, de son environnement et de son identité culturelle. ■

Himayatec alerte sur la flambée des extincteurs

Depuis l’entrée en vigueur de l’obligation de disposer d’un extincteur à bord de chaque véhicule, les plaintes se multiplient. L’Organisation algérienne de défense du consommateur Himayatec, présidée par Mohamed Aissaoui, constate une hausse brutale des tarifs. Un appareil qui se négociait autour de 2 000 dinars se vend désormais entre 6 000 et 12 000 dinars selon les modèles chez certains revendeurs. Cette envolée s’explique par une demande soudaine liée aux contrôles routiers. Une spéculation s’est installée. Des commerçants profitent de l’urgence ressentie par les conducteurs pour pratiquer des prix excessifs. Himayatec demande aux autorités de renforcer la surveillance du marché, de vérifier les tarifs pratiqués et de sanctionner toute augmentation injustifiée ou manœuvre abusive. L’organisation insiste aussi sur la nécessité de garantir la disponibilité d’extincteurs conformes aux normes de sécurité et de qualité, proposés à des prix raisonnables, avec une facturation correcte et le respect des règles de protection du consommateur. Il faut rappeler que l’article 121, alinéa B-7, de la loi sur la circulation routière s’applique désormais avec rigueur. Tout conducteur contrôlé sans extincteur s’expose à une amende forfaitaire de 4 000 dinars. Dans ce contexte, la vigilance des services compétents devient indispensable pour éviter que l’obligation légale ne se transforme en prétexte à des pratiques commerciales déloyales. **R. N.**